L'estran

AN AOD VEO

#83
JUILLET 2022

Le magazine municipal de la ville de Loctudy // www.loctudy.fr

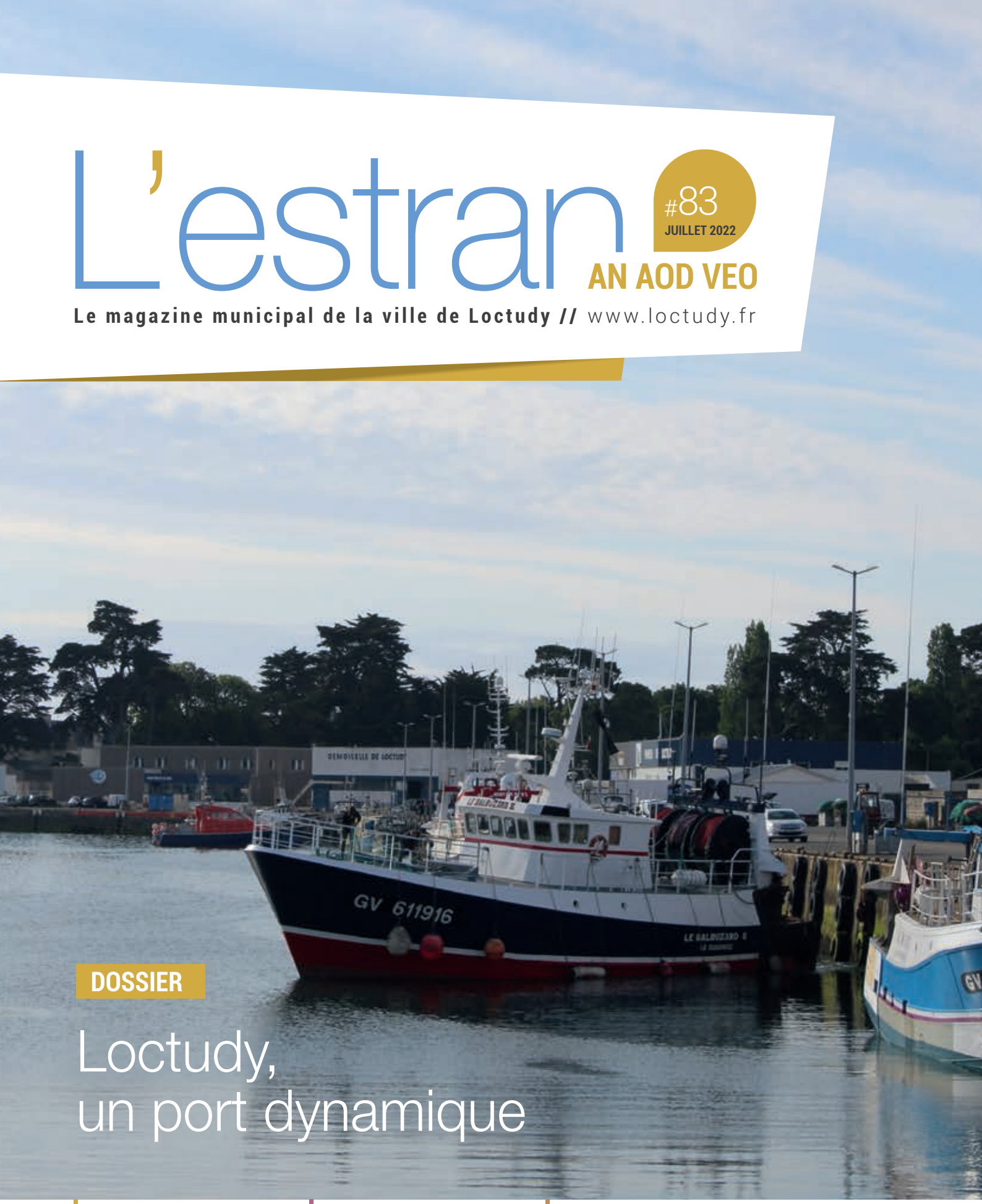

DOSSIER

Loctudy, un port dynamique

P. 4
Action municipale
Le budget communal 2022

P. 18
Agenda des animations
Les rendez-vous à ne pas manquer

P. 24
Histoire locale
L'histoire de la SNSM Loctudy-Ile-Tudy

LOCTUDY
VOUS VOILÀ À BON PORT

Votre mairie
24h/24h
www.loctudy.fr

MAIRIE
02 98 87 40 02
mairie@loctudy.fr
Du lundi au vendredi :
9h à 12h - 14h à 17h

MÉDIATHÈQUE
02 98 87 98 57
bm.loctudy@gmail.com
Lundi : 16h à 18h
Mardi : 10h à 12h
Mercredi : 10h à 12h30
et 15h à 18h30
Vendredi : 16h à 18h30
Samedi : 10h à 13h

PORT DE PLAISANCE
02 98 87 51 36
portplaisanceloctudy@orange.fr
Juillet et août : 8h à 20h tous les jours.
Septembre : 8h30 à 12h et de 13h30 à 18h tous les jours.

MUSÉE DE LA CONSERVERIE ALEXIS LE GALL
02 98 98 83 99
musee.alexislegall@loctudy.fr
Ouvert jusqu'en novembre, du mardi au dimanche, de 10h à 12h30 et de 14h à 18h.

OFFICE DE TOURISME
02 98 87 53 78
pbs@destination-paysbigouden.com
Juillet et août : du lundi au samedi 10h-13h / 15h-18h et le dimanche 10h-13h (14 juillet et 15 août : fermé)
Septembre : lundi au vendredi 10h-12h30 / 14h-17h

SERVICES TECHNIQUES
02 98 87 56 79
st@loctudy.fr

CENTRE CULTUREL
02 98 87 92 67
centreculturel@loctudy.fr
associations@loctudy.fr
Du lundi au vendredi
9h à 12h - 14h à 17h

COMPLEXE SPORTIF DE KERANDOURET
09 62 66 41 20
salledessports@orange.fr
Du lundi au vendredi
9h à 12h - 14h30 à 17h

PASSEUR LOCTUDY-ILE TUDY
Du 06 juillet au 15 août : tous les jours sans interruption de 9h à 22h
Du 16 août au 31 août : tous les jours sans interruption de 9h00 à 20h
Septembre : tous les jours sauf le dimanche 9h-12h et 14h-18h

Propreté de la commune

COLLECTE DES ORDURES MÉNAGÈRES
02 98 87 80 58
Le mercredi sur toute la commune (semaine paire ou impaire selon les secteurs).
Bacs ordures ménagères : toutes les semaines jusqu'au mois de novembre
Bacs jaunes : tous les 15 jours

CONTENEURS SPÉCIALISÉS
En centre ville et divers quartiers : verre, journaux.
Les piles électriques sont à déposer en mairie, dans les commerces ou dans les déchèteries.

HORAIRES DE LA DÉCHÈTERIE DE PLOBANNALEC (Quélarn)
Du lundi au vendredi
de 8h30 à 11h50 et de 13h30 à 17h20
Le samedi de 9h à 11h50 et de 13h30 à 17h20.
Contact : 02 98 82 26 76

AUTRES DÉCHÈTERIES
Dépôts de tous matériaux, selon horaires variables :
Combrit : 02 98 51 31 42
Plomeur : 02 98 82 10 33

Kéruno à Loctudy :
Fermeture depuis le 18 décembre 2021

Permanence des élus (sur rendez-vous)

Christine Zamuner	Maire	Vendredi (10h-12h)
Serge Guilloux	1er Adjoint à l'économie, et aux richesses humaines	Sur rendez-vous
Anne Pronost	2e Adjointe aux affaires sociales, au CCAS, aux aînés, au Sivu et aux logements	Mercredi (14h-16h)
Pierre Quillivic	3e Adjoint aux travaux, à la conserverie, au développement numérique et à la mobilité / Correspondant Sécurité Routière	Sur rendez-vous
Cécile Danion	4e Adjointe à l'enfance, aux écoles et aux sports	Lundi
Christine Barba	6e Adjointe à la démocratie participative, à la citoyenneté et aux réseaux sociaux / Correspondante Défense	Samedi (10h-12h)
Arnaud Croguennec	7e Adjoint à l'urbanisme, aux affaires immobilières et à la revitalisation du centre-bourg	Vendredi (16h-18h)
Maryse Bernicot	8e Adjointe aux associations et à la culture	Lundi (10h-12h)
Hugues de Penfentenyo	9e Adjoint au port de plaisance et à l'attractivité du territoire	Sur rendez-vous
Bertrand Massonneau	Conseiller délégué à la stratégie de développement	Sur rendez-vous
François Le Corre	Conseiller délégué au bulletin municipal et site internet	Mardi (10h-12h)
Matthieu Berehouc	Conseiller délégué aux animations et à la jeunesse	Lundi (10h-12h)

LOCTUDY
VOUS VOILÀ À BON PORT

#83
JUILLET 2022

sommaire

DU CÔTÉ DE LA MAIRIE
Du changement du côté des élus 2

ACTUALITÉS MUNICIPALES
Décisions des conseils municipaux..... 3
Un budget maîtrisé afin d'investir pour les loctudistes 4
Lancement de la procédure d'aménagement de l'îlot Codec..... 6
La balade du chemin d'Istrevet Poulpeye à Loctudy 7
Rénovation de la Médiathèque..... 8
Le projet de révision générale du Plan Local d'Urbanisme de Loctudy approuvé en 2022 9

DOSSIER
Loctudy, un port dynamique ! 10

ACTUALITÉS MUNICIPALES
Loctudy au fil des semaines..... 16

AGENDA DES ANIMATIONS
Quelques rendez-vous à ne pas manquer ! ... 18
Les temps forts de l'été 20

LOCTUDY ÉCO
Les nouveaux professionnels 22

CHRONIQUES LOCTUDISTES
Marie Rouzeau 23
Axelle Grall..... 23

HISTOIRE LOCALE
La Station SNSM de Loctudy – Ile Tudy 24

POINTS DE VUE 28

LOCTUDY VOUS SUGGÈRE
ETAT CIVIL 29

Directrice de la publication : Christine ZAMUNER
Coordinateur de la rédaction : François LE CORRE
Conception et mise en page : IdC
Impression : Imprimerie de l'Atlantique
ISSN 1283 5609.
Ont participé à ce numéro : les élus, les agents ainsi que les bénévoles suivants : François Fouré, Marie-Ange Buannic, Marie-Françoise Quillivic, Alain Guérin, Martine Guilcher et Bernez Rouz.
© **Photos :** Mairie, Patrick Théallet, Adobe Stock, Freepik.

Rejoignez-nous sur Facebook ou Twitter pour des infos au quotidien.

Pour recevoir votre magazine municipal « l'estran an aod veo » : contactez-nous au 02 98 87 40 02 ou par mail : accueil@loctudy.fr

« An aod veo » en breton qui signifie la grève vivante

ÉDITO
PENNAD STUR

Madame, Monsieur, Chers Loctudistes,

En préambule, je souhaite m'exprimer sur un événement qui fut incompréhensible pour beaucoup d'entre vous, et qui a secoué l'équipe municipale en début de cette année 2022.

J'ai pleinement conscience du sentiment d'instabilité que peut provoquer la démission de mon premier adjoint, Sylvain Cosnard. Le rôle de premier adjoint dans une équipe municipale est vital, voire indispensable, il forme un binôme avec le Maire, qui représente et défend les intérêts de la commune dans toutes les instances et auprès de tous nos partenaires. Ce binôme nécessite une confiance, une honnêteté mutuelle sans faille, ainsi qu'une vision commune de l'avenir de notre commune. En contrepartie, ce binôme doit avoir une bonne connaissance de tous les dossiers, ce qui, je l'avoue, demande des heures de travail pour se les approprier. C'est sur ce dernier point que nos visions respectives ne s'accordaient sans doute pas.

Des raisons d'espérer : dans cette nouvelle édition de l'été, vous trouverez un dossier très complet, qui me tient à cœur, sur l'activité portuaire pêche de Loctudy. Je vous laisserai juger de la capacité de résilience de nos professionnels, toutes filières confondues, qui n'ont de cesse de rebondir, vous découvrirez des acteurs qui investissent, créent de nouvelles activités, ils croient tous dans leur avenir commun sur le port de Loctudy, qui s'appelle DIVERSIFICATION.

Au fil des pages, vous découvrirez que la commune continue sa mue, la maison médicale, l'îlot Codec, la Traverse des écoliers à Larvor, la rue du Général de Gaulle, et dans quelques mois, la commercialisation d'un nouveau lotissement communal à Briemen.

Je vous souhaite à toutes et à tous une bonne lecture et un bel été.

Christine Zamuner
Maire de Loctudy

Itron, Aotrou, loktudiz ker,

Da gentañ e rankan astenn ar gaoz war un darvoud digomprenus evit lod eus an dud, un darvoud en deus lakaet diaes skipailh an ti-kêr e penn kentañ ar bloaz nevez.

An eil-vaer en deus roet e davañcher ha sklaer eo din eo bet strafuilhet an dud gant an dra-se ha distabilaet labour an ti-kêr. A-bouez-tre eo labour an eil vaer en ur skipaillh kêr. Labourat a ra a-unan gant ar maer evit difenn interestoù ar gomun et kement degouezh a zo ha dirak an dud a labouromp gante. Dre labourat dorn-ha dorn e rankomp kaout fiziañs, onestiz hag ober dibaboù asamblez evit da-zont ar gomun.

Kement dosier a zo a rank bezañ studiet a-dost hag e-pad pell amzer. War ar poent-se ne ganemp ket tre war ar memes ton, kazi sur.

Evit mont war-raok, e kavfoc'h en niverenn hañv-mañ, meur a bennad diwar-benn ar porzh pesketa. Lezel a rin ac'hanoc'h d'ober o sonj war startijenn an dud a vicher o deus bet avel a-benn ha diaesterioù ur bern. Gwelet a reer an holl aktourien war dachenn ar beskerezh pegañ 'barzh, krediñ en amzer da zont ha postañ moneiz d'ober traoù nevez. Ganto en o fenn n'eus ken ur preder : mont war hentchoù nevez, cheñj penn d'ar vazh ha non pas chom gant ar fri war ar gloued.

O vont gant pajennoù ar gelaouenn-kêr e vo gwelet ganeoc'h penaos e cheñj ar gomun tamm ha tamm, Ti ar micherioù yec'hed, an dachenn « codec », treuzell ar skolidi e skol an Arvor, Straed ar Jeneral de Gaulle ha vo ket pell e vo lakaet e gwerzh lodennoù annezadeg Briemen.

Brav vo deoc'h lenn ar gelaouenn-kêr ha bravoc'h c'hoazh e vo an hañv evit an holl, setu pezh a souhetan deoc'h.

Christine Zamuner
Maire de Loctudy

DU CHANGEMENT DU CÔTÉ DES ÉLUS

Serge Guilloux, 1er adjoint au Maire, Michèle Rigaud, nouvelle conseillère municipale, et Matthieu Berehouc, nouveau conseiller communautaire

Serge Guilloux a été élu, le vendredi 6 mai 2022, premier adjoint au Maire. Serge était, depuis 2020, conseiller délégué au commerce. Natif de Lesconil, fils, petit-fils et frère de marin pêcheur, Serge est boulanger-pâtissier à Loctudy. Il a été pendant cinq ans président de l'Union des Commerçants de Pont-l'Abbé. Il est désigné représentant suppléant du Conseil municipal au Conseil portuaire de Loctudy.

À la suite de la démission de Sylvain Cosnard, le Conseil municipal accueille Michèle Rigaud, de la liste « Ensemble Poursuivons ». Michèle habite à Ezer depuis 30 ans. Elle est retraitée des Ressources Humaines de l'OCDE (Organisation de coopération et de développement économiques). Elle était également conseillère municipale de Loctudy entre 2014 et 2020.

Matthieu Béréhouc, conseiller délégué aux animations et à la jeunesse, fait son entrée au Conseil communautaire de la Communauté des Communes du Pays Bigouden Sud. Il intègre la commission Développement économique & Aménagement-planification et la commission Développement touristique.

De gauche à droite : Serge Guilloux, Michèle Rigaud et Matthieu Béréhouc

DES NOUVEAUX AGENTS AU SERVICE DE LA POPULATION...

GAËTAN PERRIN

Garde-champêtre de formation, Gaëtan Perrin est arrivé à la commune le 1er juin 2021 en tant que policier municipal, après avoir fait ses armes sur les communes de Plobannalec-Lesconil et Fouesnant.

Il a pour mission la prévention et la surveillance du bon ordre, de la tranquillité, de la sécurité et de la salubrité publique.

KATIA MARILLER

Riche d'une expérience dans la prévention des risques et dans la conduite d'opérations en bâtiment, Katia Mariller a rejoint l'équipe des agents de Loctudy en mars 2022, en tant que directrice adjointe des services techniques.

Ses premières missions s'orientent notamment sur les projets en cours et à venir du port de plaisance, en collaboration avec l'équipe en place.

CLÉMENTINE DOL

Issue du secteur du tourisme et de la culture dans les Cévennes, Clémentine Dol a travaillé pendant quatre ans pour l'Université de Bretagne Occidentale.

Arrivée au sein de l'équipe le 1er mars, Clémentine travaille au Centre culturel en tant que chargée de la vie associative et de l'animation culturelle.

DÉCISIONS DES CONSEILS MUNICIPAUX

Vous retrouverez l'intégralité des comptes-rendus des séances du Conseil municipal sur le site www.loctudy.fr à la rubrique Ma Mairie.

Séance du 4 février 2022

URBANISME

Délégation du droit de préemption au Maire et conditions d'exercice du pouvoir de délégation du Maire

À la suite du transfert de la compétence Plan Local d'Urbanisme des communes du Pays Bigouden Sud vers la Communauté des communes (CCPBS), les élus ont décidé de déléguer au Maire l'exercice du droit de préemption urbain sur les secteurs classés en zones U et AU du PLU en vigueur qui lui ont été délégués par la CCPBS. Ils ont aussi décidé de permettre au Maire de déléguer le droit de préemption urbain, à l'occasion de l'aliénation d'un bien à l'État, à une collectivité locale, à un établissement public y ayant vocation ou au concessionnaire d'une opération d'aménagement, pour une action ou opération d'aménagement.

FINANCES

Cession d'un bateau

Le port de plaisance a acquis deux nouvelles vedettes professionnelles en aluminium destinées au transport de passagers. L'ancien bateau, équipé de son moteur et de sa remorque, est repris pour la somme de 8 000 €, par le chantier Bretagne sud de Belz.

Effacement de réseau

La commune a sollicité le Syndicat Départemental d'Electricité de France (SDEF) pour la réalisation de travaux d'effacement du réseau électrique et télécoms aériens allée du Cosquer. D'un montant total de 22 800 € HT, la participation de Loctudy s'élève à 2 475 € HT.

Accueil de loisirs de Rosquerno

Une convention, signée le 8 mars 2005, permet aux familles de Loctudy de bénéficier des tarifs appliqués aux familles de Pont-l'Abbé pour l'accueil des enfants de la commune, les mercredis et lors des vacances. Arrivée à expiration, cette convention a été, pour la 9e fois, prolongée par avenant.

Séance du 4 mars 2022

En préambule, les élus ont respecté une minute de silence en soutien au peuple ukrainien. *« On ne peut pas ne pas s'émouvoir. La destruction d'un pays est inacceptable. J'appelle à un discours de paix pour que la vie humaine soit respectée »* a souligné le Maire, Christine Zamuner.

FINANCES

Débat d'Orientations Budgétaire (DOB) pour 2022

Le DOB permet de discuter les orientations budgétaires de la commune pour l'année à venir, les engagements pluriannuels et de choix en matière de gestion de la dette. La tenue de ce débat répond à un double objectif. D'une part, il permet d'informer les élus sur la situation économique, budgétaire et financière de la collectivité et de procéder à une évaluation prospective sur les perspectives économiques locales. Il permet, en outre, d'éclairer les élus sur l'évolution et les caractéristiques de l'endettement et de préciser les engagements pluriannuels communaux. D'autre part, le débat participe à l'information des administrés et constitue, à ce titre, un exercice de transparence à destination de la population.

URBANISME

Avis pour l'approbation de la révision du Plan Local d'Urbanisme (PLU) de la Commune

Le Conseil municipal a émis un avis favorable sur le projet de révision du Plan Local d'Urbanisme de Loctudy en vue de son approbation par le Conseil communautaire de la CCPBS. Les élus ont également donné leur accord à la poursuite par la CCPBS de la procédure de révision du PLU.

Séance du 25 mars 2022

URBANISME – AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

Opération îlot Codec : Définition de l'opération d'aménagement

Le projet d'aménagement de l'îlot Codec a été validé par les élus. Parallèlement à la maison médicale, l'autre parcelle, acquise par l'Établissement Public Foncier de Bretagne (EPF), sera confiée à un aménageur. L'opération d'aménagement couvre une superficie de 2 646 m². Le futur concessionnaire, qui sera choisi au terme d'une consultation, devra respecter un certain nombre d'orientations imposées par la Commune. **En page 8 de cet Estran, vous trouverez plus d'explications sur le projet d'aménagement de l'îlot Codec.**

Futur lotissement communal

Le Conseil municipal a décidé à l'unanimité d'acquérir, pour un montant de 194 015 €, une parcelle située au lieu-dit "Briemen" (le long de la rue du Général de Gaulle). La surface est de 8 680 m². Ce projet fait suite au succès du dernier lotissement communal (Les Jonquilles) et répond au besoin de logements des jeunes ménages.

Acquisition foncière pour la création d'une liaison piétonne

La Commune prévoit la création d'un cheminement piéton depuis la rue des Perdrix jusqu'à la rue du Port. Pour cela, les élus ont voté l'acquisition de la liaison piétonne, une fois celle-ci aménagée par la SSCV Les Terrasses Du Port, pour une surface d'environ 254 m². La réalisation du chemin piéton, des aménagements paysagers et de l'escalier pour rejoindre la rue des Perdrix sont à la charge de la société Les Terrasses du Port. Cependant, une participation financière de la commune est prévue. Estimée à 25 000 €, elle fera l'objet d'une convention ultérieure.

FINANCES

Compte administratif 2021

Les comptes administratifs pour l'année 2021 ont été adoptés par l'assemblée. Pour le budget principal de la Commune, la section de fonctionnement affiche un excédent de clôture de 2 305 531 € et la section d'investissement présente un excédent de clôture de 1 925 636 €. Deux millions d'euros de la section de fonctionnement sont portés en réserves à la section d'investissement.

A noter que les recettes réelles de la commune ont progressé de plus de 4 %, avec une augmentation de 41 % des séjours sur l'aire de camping-car de Langoz. Les dépenses réelles ont augmenté de 11 % en 2021 en raison de l'ouverture du musée de la Conserverie Le Gall en septembre 2021.

Fiscalité directe locale

Le Conseil municipal fixe chaque année les taux de la fiscalité directe locale dont le produit revient à la commune. Les taux d'imposition sont reconduits pour la 13e année consécutive : 12,90 % pour la taxe d'habitation, 30,99 % pour la taxe foncière et 38,03 % pour le foncier non bâti.

Budget primitif 2022

Le budget pour l'année 2022 est adopté. Il s'équilibre en dépenses et en recettes à la somme de 11 424 000 €. La section de fonctionnement s'établit à 4 854 000 € et celui de l'investissement s'établit à 6 570 000 €. **Dans les pages 4 et 5 de cet Estran, vous trouverez plus d'informations sur le budget 2022 de la Commune.**

Subventions

Quelques subventions ont été votées : 15 080 € pour **la Caisse des écoles publiques,** 17 700 € pour **le Centre Communal d'Action Sociale** et 14 437 € pour le Comité national d'action sociale. Une subvention exceptionnelle de 6 000 € est adoptée pour **le Comité des fêtes FAR** qui lui permettra de pourvoir aux frais engagés pour l'organisation de l'étape du Tour du Finistère à la voile, prévue le 29 juillet 2022.

UN BUDGET MAÎTRISÉ AFIN D'INVESTIR POUR LES LOCTUDISTES

Comme dans toutes les communes de France, en mars dernier s'est déroulée la procédure budgétaire qui permet d'approuver les comptes de l'exercice écoulé mais également de débattre les orientations budgétaires pour permettre aux élus du Conseil municipal de voter le budget communal.

C'est un élément essentiel de la démocratie locale : les élus fixent le taux de contribution des loctudistes à la production de services publics (famille, social) et à l'investissement de nos équipements (école, centre culturel, médiathèque, musée) et embellissement de nos quartiers. Pour la 13e année consécutive, **il a été décidé de ne pas augmenter les taux d'imposition directs, ni les tarifs de restauration scolaire et garderie** pour 2022.

RETOUR SUR L'ANNÉE 2021 : UNE SITUATION FINANCIÈRE SAINE

Après une année 2020 marquée par les confinements, les recettes réelles de la Commune en 2021 ont progressé de plus de 4 %, notamment une augmentation de 41 % des séjours en camping-car pour l'aire de Langoz. L'ouverture du musée de la Conserverie Le Gall et les dépenses induites (frais de mise en route de la conserverie et l'embauche de personnel) justifie la hausse des dépenses réelles de fonctionnement (+ 11,43 % par rapport à 2020).

Suite au remboursement des premières annuités de l'emprunt de 4 millions contracté en 2019, **la capacité d'autofinancement nette reste bonne (183 € par habitant) si on la compare avec la moyenne des communes du département (138 €).** L'année dernière, la section de fonctionnement a dégagé un excédent de 2,3 millions d'euros, la section d'investissement de 1,9 million d'euros et le disponible pour l'autofinancement est de 3,882 millions d'euros.

LES INVESTISSEMENTS : PRÈS DE 4 MILLIONS D'EUROS D'INVESTISSEMENTS SONT PRÉVUS EN 2022

La municipalité poursuit son programme volontariste d'aménagement de la commune et les services à la population :

- Maintien de l'objectif de dynamisation de centre bourg
- Développement et structuration de notre service « Pôle de vie locale »
- Attractivité du territoire avec des aménagements urbains en entrée de bourg et à Larvor
- Développement des mobilités (voies cyclables et cheminements doux)

Les principaux chantiers 2022 se répartissent ainsi :

- **La voirie :** 1 660 000 € (aménagement de la rue du Général de Gaulle et de la Traverse des Ecoliers…)
- **Les travaux sur réseaux :** 252 000 € (remplacement des lampadaires vétustes et enfouissement…)
- **Les travaux sur bâtiments :** 1 247 000 € (rénovation énergétique, maison d'assistantes maternelles, écoles Jules Ferry et Larvor…)
- **Les travaux sur terrains :** 385 000 € (réhabilitation de Keruno, cimetière…)
- **L'acquisition de matériel :** 225 000 € (panneaux d'affichage électriques, éclairage de noël…)
- **Les acquisitions de terrains :** 200 000 € (futur lotissement communal)

Le plan pluriannuel d'investissement prévoit près de 10,5 millions de dépenses pour les quatre années à venir. Parmi ces projets, on y trouve notamment la restructuration et rénovation du Centre culturel.

LES DÉPENSES DE LA COMMUNE POUR 100 €

LES RECETTES DE LA COMMUNE

Les recettes de la commune reposent essentiellement sur les impôts locaux (68 % du total des recettes). Les autres recettes proviennent des ventes de services (restauration scolaire, billetterie…), des dotations de l'Etat et des subventions.

Taxe d'habitation des résidences secondaires : 12,90 %

Taxe foncière communale sur les propriétés bâties : 15,02 %

Taxe foncière départementale sur les propriétés bâties transférée : 15,97 %

Taxe foncière sur les propriétés non bâties : 38,03 %

Pour consulter en détail le budget 2022 de la Commune : www.loctudy.fr – rubrique Ma Mairie – Les finances

LANCEMENT DE LA PROCÉDURE D'AMÉNAGEMENT DE L'ÎLOT CODEC

La municipalité souhaite réaliser sur le site de l'ancienne supérette dite « Codec » désaffectée, une opération à vocation mixte d'habitat et d'activités commerciales et de services. L'opération d'aménagement couvre une superficie de 2 646 m² avec commerces, services et logements et viendra compléter la construction déjà en cours de la maison médicale et de six logements aidés par l'OPAC.

UNE PREMIÈRE ÉTAPE : LA CONCESSION D'AMÉNAGEMENT

Parallèlement à la construction en cours de la maison médicale, l'autre parcelle, acquise par l'Établissement Public Foncier de Bretagne (EPF), sera confiée à un concessionnaire qui sera choisi au terme d'une consultation. Le concessionnaire aménageur devra respecter plusieurs orientations qui sont liées d'une part au contexte urbain (la parcelle est située à proximité immédiate de l'église Saint-Tudy, édifice classé aux Monuments historiques depuis 1846) et, d'autre part, à des objectifs et caractéristiques imposées par la commune.

Une commission d'aménagement a été constituée. Présidée par le Maire, Christine Zamuner, elle est composée de cinq élus de toutes les composantes du Conseil municipal. Cette commission ne possède pas de pouvoir de décision. Elle étudiera les propositions reçues dans le cadre de la consultation relative à la concession et sera chargée d'émettre un avis. La durée de la procédure de désignation d'un aménageur est d'environ six mois. Enfin, la construction devrait durer environ cinq à six ans.

CONSTRUCTION DE COMMERCES, SERVICES ET LOGEMENTS

En accord avec l'architecte des Bâtiments de France, l'immeuble « Codec » sera démoli, mais la maison située en mitoyenneté sera restaurée, ainsi que son porche. Celui-ci permettra la traversée piétonne de l'îlot, de la rue Sébastien Guiziou à la rue du Commandant de Carfort. L'implantation de 250 m² d'activités commerciales est prévue rue Sébastien Guiziou, ainsi que 363 m² de surfaces dédiées à l'activité de services (microcrèche, professions libérales médicales), rue du Commandant de Carfort.

Le projet prévoit la réalisation d'environ 29 logements, dont 23 en accession libre et six à vocation sociale, implantés selon un axe est-ouest, rue du Commandant de Carfort. Enfin, la qualité urbaine de l'environnement de la rue Sébastien Guiziou devra être conservée et l'autre côté de la parcelle, rue du Commandant de Carfort, sera soumise à une exigence de qualité paysagère.

DÉBUT DES TRAVAUX DE LA MAISON MÉDICALE

Les travaux ont démarré en mars dernier pour se terminer pour l'été 2023. Les deux cabinets médicaux des docteurs Gabriel Thépault et Charles Husiaux seront installés du côté de la rue Sébastien Guiziou et les trois professionnelles paramédicales à l'arrière du bâtiment : Camille Squiban, ostéopathe, Jessica Hely, diététicienne nutritionniste et Mathilde Grolier, naturopathe. Le bâtiment comprendra également six logements locatifs répartis sur deux étages qui seront proposés en priorité aux jeunes ménages. Par ailleurs, la surface du cabinet médical permet d'accueillir un troisième médecin. Enfin, à l'arrière du bâtiment, un parking comprenant 17 places de stationnement sera réservé aux patients de la maison médicale, ainsi qu'aux locataires des six logements.

De gauche à droite : Christine Zamuner et Pierre Quillivic, élus, Gildas Le Grand, (OPAC), Mathilde Grolier, Jessica Hely et Camille Squiban.

LA BALADE DU CHEMIN D'ISTREVET POULPEYE À LOCTUDY

La Commune de Loctudy a réalisé en avril dernier des travaux de réaménagement de déplacements doux dans la coulée verte d'Istrevet Poulpeye. Cette promenade se situe entre la place Saint-Tudy et Corn Lan Ar Bleis.

Par ailleurs, des supports de signalisation du cheminement doux entre la place St Tudy et le centre de Plobannalec par Coz Castel ont été mis en place. Ce projet a été soumis à l'avis du Syndicat Intercommunautaire Ouest Cornouaille Aménagement (SIOCA) et de l'association Kernavélo. Il est réalisé en coordination avec la commune de Plobannalec-Lesconil qui met en place une signalisation correspondante sur son territoire.

Vous pouvez découvrir cette balade en vidéo soit en scannant le QR Code ci-contre, soit sur le site internet de Loctudy : https://cutt.ly/gGZrik1

MISE EN SENS UNIQUE EXPÉRIMENTALE DE LA RUE DU PORT JUSQU'À LA MI-SEPTEMBRE

Afin de fluidifier les déplacements de tous et la circulation, la rue du Port a été mise en sens unique depuis le jeudi 19 mai.

Ainsi, à partir du bas de la rue des Perdrix jusqu'au square Noël et Estelle ARHAN, tous les véhicules motorisés remontent désormais la rue mais ne la redescendent plus, contrairement aux vélos pour lesquels la montée et la descente de la rue du Port sont toujours autorisées.

Les services techniques municipaux ont réalisé des marquages au sol de "logos de vélo" indiquant le sens de descente de la rue. Six porte-vélos supplémentaires ont, par ailleurs, été installés et permettent aux usagers de déposer leur cycle pendant leurs courses ou promenades en centre-ville.

Selon le déroulement de l'expérimentation, cet aménagement pourra éventuellement être pérennisé. Une réflexion sera engagée sur ce point en septembre, à l'issue de la période expérimentale.

LE POSTE DE SECOURS DE LANGOZ EST OPÉRATIONNEL

C'est un tout nouveau poste de secours que les loctudistes et les estivants verront désormais à Langoz. L'ancien poste de secours a laissé place en juin 2022 à un bâtiment qui répond désormais aux normes en termes de fonctionnalité et d'accessibilité. *« Nous avons également créé des toilettes publiques automatiques et accessibles aux personnes à mobilité réduite »* souligne Pierre Quillivic, adjoint aux travaux.

RÉNOVATION DE LA MÉDIATHÈQUE

La médiathèque de Loctudy, lieu de lecture mais aussi de rassemblement inter-générationnel, de la petite enfance aux seniors, autour d'évènements littéraires, culturels, de rencontres avec des auteurs et d'expositions, a 20 ans depuis 2021.

Médiathèque aux normes nationales, elle a été inaugurée en 2001 par Gustave Jourdren, maire de Loctudy de 1995 à 2001, dont elle prendra le nom le 4 août prochain.

L'évolution des pratiques culturelles fait qu'une rénovation de mobilier a été souhaitée par la municipalité. L'objectif est d'améliorer l'accueil des lecteurs, en proposant un meilleur accès aux livres, par le choix d'éléments modulables et mobiles qui faciliteront également le travail de la responsable de la médiathèque et des bénévoles.

Le choix de meilleures assises plus confortables, modernes, et colorées incitera les adhérents à prendre du temps pour consulter les livres ou travailler.

Le coin enfant sera modernisé, l'objectif étant de le rendre plus accueillant, avec de nouvelles assises, dont profiteront les jeunes lecteurs et auditeurs, ainsi que les enfants des trois écoles de Loctudy, qui fréquentent la médiathèque chaque semaine.

Le multimedia n'est pas oublié : un fauteuil audio Luna qui permet sans casque l'écoute d'un livre audio, de musique ou simplement de s'isoler dans le silence sera installé à l'étage. Les anciens mobiliers de la médiathèque ont été proposés aux écoles, au centre culturel, au musée de la conserverie. Les écoles ont pu également choisir des livres qui allaient faire l'objet du désherbage, découlant de la rénovation de la médiathèque.

Esquisse en 3D du projet de rénovation de la médiathèque

Le fauteuil audio Luna

LE SQUARE NOËL ET ESTELLE ARHAN : LA VILLE DE LOCTUDY REND HOMMAGE À DEUX RÉSISTANTS

Le square de Poulavillec, en haut de la rue du Port, portera désormais le nom de Noël et Estelle-Arhan, deux résistants dont l'action vient d'être reconnue. Noël Arhan, décédé le 6 avril 1944 à l'hôpital Necker à Paris, est l'un des rares Loctudistes titulaires de la médaille de la Résistance française, qui lui a été atribuée à titre posthume le 31 mars 1947. Sa mère, Estelle, est décédée le 3 juillet 1982 à l'Hôtel-Dieu de Pont l'Abbé à l'âge de 88 ans.

Le square Noël et Estelle Arhan : la ville de Loctudy rend hommage à deux résistants

Grâce aux membres du collectif Arhan, organisateurs d'un colloque en septembre 2021 pour honorer la mémoire de ces deux résistants de la première heure, le nom de Noël et d'Estelle Arhan est aujourd'hui durablement inscrit dans le patrimoine de Loctudy. C'est ainsi qu'à l'occasion de la célébration, le 8 mai dernier, du 77e anniversaire de la victoire des forces alliées sur l'Allemagne nazie et en présence de nombreux Loctudistes, le square Noël et Estelle-Arhan a été inauguré par Christine Zamuner, Maire de Loctudy, accompagnée, des élèves de l'école Jules Ferry, et de plusieurs membres de la famille Arhan. Ce square est mitoyen de l'ancien hôtel, où vécurent Noël et Estelle, et où cette dernière hébergea plusieurs aviateurs américains pendant la Seconde Guerre mondiale. *« Aujourd'hui, il ne s'agit pas ici seulement de dévoiler une plaque, mais de se souvenir de l'engagement de ces deux résistants au service des autres et de la liberté »* a ajouté François Fouré, délégué général du Souvenir Français pour le Finistère et membre du collectif Arhan.

Retrouvez la vidéo de la cérémonie d'hommage sur la chaine youtube de Loctudy, en scannant le QR Code ci-contre ou directement sur : https://youtu.be/qJ4YTOoJo4c

LE PROJET DE RÉVISION GÉNÉRALE DU PLAN LOCAL D'URBANISME DE LOCTUDY APPROUVÉ EN 2022

La révision du PLU de Loctudy a été approuvée par les élus de la Communauté de communes du Pays Bigouden Sud (CCPBS) le 31 mars 2022. En amont, le Conseil municipal a donné un avis favorable lors de la séance du 4 mars 2022. A noter que la compétence en matière de Plan Local d'Urbanisme est exercée dorénavant, depuis le 1er janvier 2022, par la CCPBS.

La révision générale du PLU avait de nouveau été prescrite en juillet 2018, l'objectif prioritaire étant d'instaurer une servitude de projet dans notre document d'urbanisme sur l'ensemble du domaine du Dourdy afin d'affirmer sa vocation touristique.

Ceci étant, l'équipe municipale a saisi cette occasion pour donner à ce document une dimension politique en y inscrivant une vision de Loctudy à moyen et long terme en matière d'urbanisation future, de projets d'aménagement de l'espace public, de développement portuaire et de protection de l'environnement, en y incluant le schéma de déplacements doux sur le territoire de la commune.

En avril 2021, le document arrêté du Plan Local d'Urbanisme a été présenté au Conseil municipal.

Suite à l'enquête publique qui s'est déroulée en octobre 2021, le commissaire-enquêteur a émis un premier avis défavorable en fin d'année 2021. Cet avis était fondé sur six désaccords concernant essentiellement le zonage de parcelles. L'équipe municipale a décidé de suivre les avis du commissaire-enquêteur et a procédé à une modification du document d'urbanisme conformément à cinq de ses demandes, la sixième n'étant pas conforme au code de l'urbanisme. C'est sur cette base que le nouveau document vient d'être approuvé.

L'ensemble des pièces sont consultables en mairie et sur le site internet de la commune : https://www.loctudy.fr/mes-demarches/lurbanisme/plu-en-vigueur-approuve-le-31-mars-2022/

BON A SAVOIR

L'ACCUEIL DE JOUR DE L'EHPAD DE PEN ALLÉ

Dix ans après son ouverture, l'accueil de jour de la résidence de retraite de Pen Allé mérite d'être mieux connu. Ce service accueille les personnes âgées vivant à domicile et souffrant de la maladie d'Alzheimer ou de troubles apparentés. Elles peuvent être accueillies une ou plusieurs journées par semaine, soulageant par là-même les personnes qui les accompagnent au quotidien, en leur apportant un soutien. Ce service est également ouvert aux personnes âgées isolées.

La capacité d'accueil est de six places par jour. Peuvent être proposés des activités de cuisine, des ateliers de gymnastique, d'équilibre ou de détente, de chants, la lecture de journal, des sorties extérieures, des jeux, des activités manuelles… Pour le malade, comme pour le proche aidant, cette structure permet aussi de rompre l'isolement et de favoriser les liens sociaux, en permettant des rencontres avec d'autres malades et d'autres familles.

Une fois accueillies, les personnes âgées bénéficient d'une prise en charge par Julie et Virginie, salariées de l'accueil de jour et, ponctuellement, par la psychologue Camille Le Saint. Le déjeuner et le goûter ponctuent la journée.

Virginie, Camille et Julie de l'accueil de jour

Pratique : Ouvert de 10h à 16h30, du lundi au vendredi, hors jours fériés, dans la mesure de la capacité de la structure, limitée à six personnes. Les repas sont pris sur place et un taxi prend en charge le transport des personnes accueillies. Le dossier d'inscription, à compléter par la famille et le médecin traitant, est à retirer auprès du secrétariat de la résidence Pen Allé. Renseignements au 02 98 87 92 10.

DOSSIER

LOCTUDY, UN PORT DE PÊCHE DYNAMIQUE QUI SAIT S'ADAPTER EN TRAVAILLANT SA DIVERSIFICATION

Loctudy fait partie des sept ports de Cornouaille gérés par le Syndicat Mixte des Ports de Pêche et de Plaisance de Cornouaille (SMPPC). Ce syndicat est présidé par Maël de Calan, Président du Conseil Départemental du Finistère. Le SMPPC est la première place portuaire de pêche fraiche au niveau national avec un quart de la pêche française et la moitié de la pêche bretonne. La gouvernance du SMPPC est partagée entre le Conseil Départemental du Finistère, la Région Bretagne et des quatre communautés de communes, Douarnenez, Audierne, CCPBS et Concarneau agglomération.

LE PORT EN QUELQUES MOTS

Né du commerce de la pomme de terre vers la Grande-Bretagne, le port de Loctudy a vu son activité de pêche se développer à compter des années 1965.

Les produits de la pêche hauturière et côtière sont vendus sous la halle à marée le matin. Les espèces phares pour la pêche hauturière sont la baudroie, la sardine, le cabillaud, l'églefin et le merlu. Les espèces phares de la pêche côtière sont la langoustine, le bar, la sole et la coquille Saint-Jacques. L'activité de mareyage, très présente, contribue au dynamisme du port.

Le service public de l'exploitation des ports de pêche de Cornouaille a été délégué par le syndicat mixte « Pêche et Plaisance de Cornouaille » à la CCIMBO-Quimper.

BON À SAVOIR : L'ÉQUIPAGE TYPE D'UN BATEAU

L'équipage d'un bateau se compose principalement d'un patron et son second, un chef mécanicien et son second, deux matelots.

« LE MOT DU MAIRE, CHRISTINE ZAMUNER

L'enjeu économique de demain pour le port de Loctudy est de conserver ses 330 emplois directs en consolidant la diversification de ses activités comme il l'a toujours fait au fil des crises subies depuis sa création. »

LES CHIFFRES CLÉS EN 2020

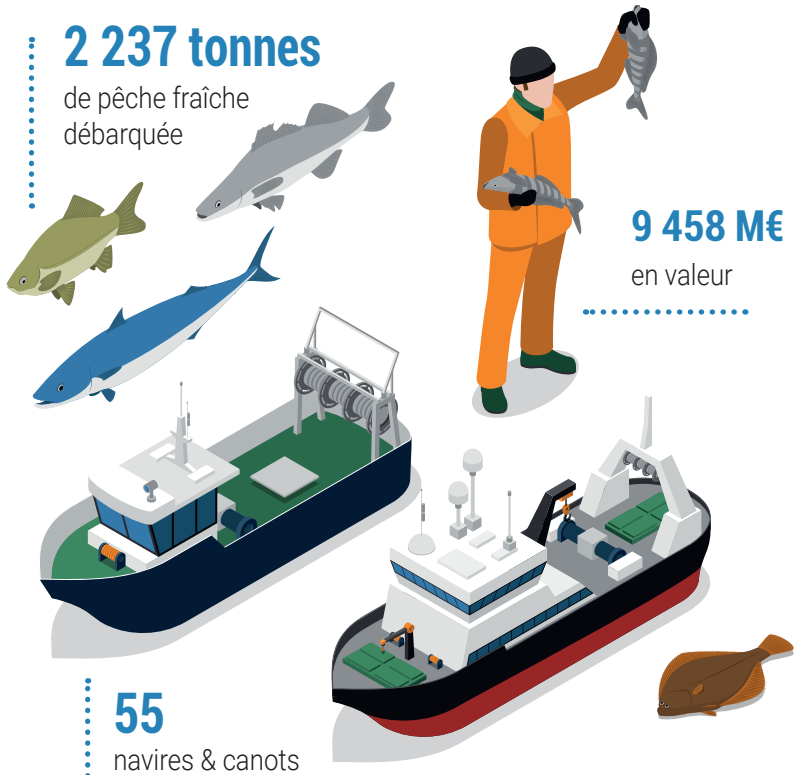

DES ARMATEURS...

L'armateur « arme » le bateau, c'est à dire qu'il le fournit en équipage, matériel, équipement et avitaillement. C'est lui le responsable de l'exploitation du navire, du recrutement et du paiement des salaires des équipages.

Hent ar Bugale

En 2010, le port de Loctudy est touché de plein fouet par les plans de sortie de flottes et perd les 3/4 de ses navires hauturiers. Face à cette situation, les mareyeurs et les pêcheurs se sont unis afin de trouver une issue. L'association Loctudy Pôle pêche, regroupement de mareyeurs, a donc utilisé un fonds préalablement constitué afin de créer l'armement Hent Ar Bugale. Ainsi, en 2010, Hent Ar Bugale débute son activité avec l'achat de Hent Ar Mor. Puis, entre 2010 et 2016, c'est en tout six chalutiers pêche hauturiers arrière de 18 à 24 mètres, reconnaissables à leur livrées noires et rouge, qui seront acquis pour des marées de 13 à 15 jours. Actuellement, l'armement emploie une quarantaine de marins et trois salariés à terre.

pêche est consacrée à 40 % à la langoustine et le reste en poisson (lotte, limande, raie...). *« Le port de Loctudy est attractif : on y trouve les infrastructures nécessaires, il y a de place sur les quais pour y travailler, des bonnes relations avec la CCI. De plus, c'est un port protégé par sa configuration. »* Au total, huit millions d'euros ont été investis en quatre ans pour l'achat de bateaux d'une quinzaine de mètres. Malgré une augmentation du volume pêché, 800 tonnes, Julien s'inquiète pour le recrutement des matelots à venir. Mais ce petit-fils, fils et frère de marins reste optimiste pour l'avenir de la pêche en Cornouaille.

Julien Le Brun

Julien Le Brun, 41 ans, est à la tête d'un armement créé en 2004, lorsqu'il a acheté le Caraïbes. Il s'est installé à Loctudy en 2010 lorsqu'il a acheté Les Antilles. Son armement, c'est : 8 navires, 34 marins, 2 apprentis et 2 emplois à terre dont le sien. Sa

Armement Pochic

Ce sont une vingtaine de marins qui embarquent sur les bateaux de l'armement Pochic, qui compte douze navires côtiers après l'arrivée, en 2021, du « Ribadeo » et du « Fishguard-Goodwick », deux chalutiers neufs au port de Loctudy. Pour ces deux nouveaux bateaux, *« l'accent a été mis sur le confort de travail »*, explique Stéphane Pochic, dirigeant de l'armement. Leur grande largeur permet *« d'avoir d'importants plans de travail »*. Ils sont aussi équipés d'importants espaces de cuisine, détente et réfectoire et de quatre caméras pour assurer le contrôle des équipements de pêche. En parallèle de ce renouvellement, Stéphane Pochic a sorti de flotte trois anciens bateaux. *« Deux autres unités, de 1971 et 1981, seront aussi à renouveler prochainement »*. Depuis quelque temps déjà, il passe *« tranquillement »* la main de l'armement Pochic à son fils, Valentin.

Source : Ouest-France du 4 septembre 2021

... ET DES CÔTIERS

Au port, nous retrouvons également les petits côtiers, appelés aussi canots polyvalents, notamment des ligneurs qui pêchent le bar, le rouget et le homard autour de l'archipel des Glénan. Ils sont amarrés le long d'un ponton qui leur est réservé à l'extrémité du bassin du port. Leurs bateaux mesurent de 7 à 9 mètres. Seul ou à deux à bord, ils pratiquent la pêche artisanale en filet ou en casier à la journée, en fonction des marées, de la météo et des saisons.

Le Nemo
avec Jonathan Firmin

Le Papa Bear
avec John Castric

© poiscaille.fr

ALGOLESKO

L'entreprise a été créée en 2013 de la rencontre entre trois hommes passionnés par l'univers maritime.

Algolesko est un producteur récoltant de produits de cultures marines et, principalement, d'algues alimentaires biologiques. A ce jour, Algolesko est la plus grande ferme marine aquacole en Europe : 350 hectares de cultures en pleine mer, au cœur d'un site classé Natura 2000. *« Nos algues laminaires sont cultivées dans des eaux préservées au large de Lesconil. De la reproduction à la récolte, nous intervenons sur l'ensemble du cycle de culture afin de garantir à nos clients authenticité, qualité et traçabilité. Notre production 100% bretonne est certifiée biologique. »*

Véritables « sources de vie » : les algues cultivées par Algolesko sont riches en minéraux, en oligoéléments, en vitamines, en principes actifs...

Elles sont très peu grasses et contiennent en quantité fibres, protéines et acides aminés. Elles sont aussi une source majeure d'Umami, la 5ème saveur, avec d'uniques propriétés d'exhausteurs de goût. Les applications sont nombreuses : alimentaires, industrielles, cosmétiques, sanitaires, agricoles...

Contact : Algolesko – Terre Plein du Port de Loctudy - Tél. : 02 98 98 21 08
Mail : contact@algolesko.com
Site : www.algolesko.com

QUAND MAREYAGE ET PANIERS DE POISSONS RIMENT AVEC « TERRE DE PÊCHE » !

Depuis plus de 10 ans, Emmanuel Garrec a créé son entreprise de mareyage « Terre de Pêche ».

Tout d'abord installé à Concarneau, il rejoint rapidement ses racines familiales et installe son entreprise sur le Port de Loctudy pour travailler avec sa compagne Katia Cuillandre.

Son entreprise de huit salariés fournit des grossistes, des mareyeurs, des restaurants, des poissonneries traditionnelles, ou propose également des paniers prêts à cuire auprès des particuliers, une activité gérée par Katia.

Dès 5h30 du matin, Emmanuel achète du poisson en provenance des côtiers bretons des différentes criées de Cornouaille, puis les commandes sont préparées par une équipe dynamique rompue à la préparation de produits très frais et diversifiés. En ce qui concerne les particuliers, les paniers sont constitués chaque semaine d'un poisson entier prêt à cuire, d'un filet de poisson par personne et d'un troisième produit pouvant être soit un crustacé, soit des coquillages, soit une conserve de poisson ou encore un plat préparé. Les achats proviennent à 99% du Finistère. Les armements et flottilles loctudistes étant hétérogènes, ils permettent d'approvisionner les paniers en qualité et en quantité.

Le port de Loctudy, un port qui va de l'avant !

Via son activité, Emmanuel Garrec indique « *qu'il souhaite mettre en avant la pêche loctudiste. Si l'armement de pêche hauturière et deux chalutiers hauturiers artisans approvisionnent régulièrement en pêche du large, la pêche côtière, les langoustines, les armements Pochic, Le Brun et la flottille de petits canots offrent une pêche côtière diversifiée et délivrent du poisson fin pour les professionnels de la marée* ».

Contact : TERRE DE PECHE - Quai de la Criée – Loctudy
Tél. : 06 59 24 59 92 ou www.terredepeche.com

« LES MOULES DE CORNOUAILLE »,
UNE PASSION QUI S'EXERCE DANS UN CERCLE VERTUEUX !

Marie Aurenche - écologue - et son compagnon Guillaume Nicolle - chef de Projet - ont créé en 2020 leur entreprise de mytiliculture « Les Moules de Cornouaille », installée sur le port de Loctudy.

Leur production est issue de leur concession de 12 hectares classée en zone A, localisée à la pointe de Combrit devant la commune de Combrit Sainte-Marine, dans l'Anse de Bénodet.

Comme nous l'ont indiqué Marie et Guillaume *« Le potentiel du biotope et la qualité de l'eau de l'Anse de Bénodet et au large de la Pointe de Combrit ont permis de lancer une production de moules et de répondre localement aux besoins de consommation en moules du pays de Cornouaille. La production prévue est estimée entre 100 à 200 tonnes/an mais il y a un fort taux de prédation dûe aux dorades, araignées de mer et étoiles de mer qui se régalent des coquillages.* ***Un véritable cercle vertueux en matière d'amélioration de la biodiversité et de la qualité de l'eau*** *».*

Cette activité nouvelle possède différents attraits parmi lesquels des avantages écologiques, la moule étant un animal filtreur qui permet d'améliorer la qualité de l'eau dans laquelle elle grandit. Par cette filtration, la lumière pénètre mieux dans la colonne d'eau, le plancton s'y développe permettant ainsi la mise en place de toute une chaine alimentaire. L'installation de filières mytilicoles dans l'Anse de Bénodet est un véritable atout dans le cadre d'une politique d'amélioration de la qualité de l'eau. En outre, les filières de moules servent d'habitat pour la faune : nurserie, nourricerie, repos. Elles permettent une augmentation de la biodiversité.

La société emploie aujourd'hui quatre personnes à temps plein et un saisonnier qui, chaque jour, empruntent Le Magellan, un ancien dragueur ostréicole reconditionné en navire atelier mytilicole, pour se rendre dans le parc et récolter les coquillages. Aujourd'hui, l'entreprise travaille avec des restaurants, des poissonneries, des mareyeurs et la grande distribution. La quasi-totalité des clients est située à moins de 30 kms de Loctudy.

De la vente directe est aussi accessible pour les particuliers aux points de vente indiqués sur le site internet www.moules.bzh. Vous pouvez aussi les retrouver au marché de Loctudy le mardi.

Contact : EARL Moules de Cornouaille
Tél. : 02 98 76 14 97
contact@moules.bzh
www.moules.bzh

LES HUITRES « LE CŒUR »
UNE VÉRITABLE TRADITION LOCALE !

Ludovic Le Cœur, ostréiculteur, est installé depuis trois ans sous la criée de Loctudy, après avoir créé son entreprise en 2011 et avoir commercialisé ses huîtres dès 2014, rue du Port.

Aujourd'hui, il dispose d'un parc à huîtres de 3,5 hectares au nord de l'Ile Garo ainsi que sur l'Anse du Pouldon à l'ouest de l'estuaire de la rivière de Pont-L'Abbé, à l'Ile Chevalier et dans l'Odet.

Des conchyliculteurs dans l'estuaire de la rivière de Pont-l'Abbé, un véritable signe d'amélioration de la qualité des eaux et facteur de développement d'activités économiques.

Avec son épouse, il récolte les coquillages lorsqu'ils atteignent l'âge de 2,5 ans à 3 ans. Depuis juillet 2021 la qualité des eaux de la rivière de Pont-l'Abbé est passée A pour la partie nord de la rivière, ce qui lui permet aujourd'hui d'avoir les trois-quarts de sa concession situés en zone de très bonne qualité. Ce classement pourrait lui permettre de développer sa production vers le bio, un sujet auquel il réfléchit actuellement. L'entreprise, équipée de deux bateaux, produit près de 50 tonnes d'huîtres par an. Les huîtres de calibre 4 à 0 sont commercialisées sous la criée de Loctudy, ainsi que chez des grossistes locaux ou dans le Morbihan ainsi qu'à Oléron en Charente-Maritime, et auprès de restaurants.

Une vente aux particuliers est aussi assurée chaque semaine à Loctudy, ainsi que pour les commandes type « Bar à Huîtres » lors de mariages.

Contact : Huîtres Le Cœur
Terre-Plein du Port de Loctudy
Tél. : 06 13 75 43 53 ou ostreamma@gmail.com

LES ACTEURS DE CONSTRUCTION ET DE RÉPARATION NAVALE

LA SMAB

Fondée le 1er janvier 1975 par la famille Tanniou, la Société Mécanique Ateliers Bretons, est installée sur le port de Loctudy.

La qualité du service proposé et l'engagement de ses employés (neuf à l'heure actuelle), permet à l'entreprise de prospérer rapidement. Aujourd'hui, la S.M.A.B est une PME dont l'activité dépasse les frontières françaises, opérant aussi bien en Bretagne que sur le continent africain comme en Côte d'Ivoire ou au Congo.

LA COOPÉRATIVE MARITIME COMPTOIR DE LA MER

Le Comptoir de la Mer de Loctudy, dirigé aujourd'hui par Vincent Dieppedalle, a fait peau neuve en 2019 ! Le magasin a été rénové (700 m²) pour le bien de sa clientèle, des vacanciers et de l'équipe.

L'entrée du magasin du côté de la rue des Perdrix permet de faire un pont entre la ville et le port. La Coopérative maritime, c'est d'abord le regroupement de trois sociétés : le Comptoir de la Mer qui est ouvert au public, la coopérative qui est la partie « technique » avec son atelier réservé aux professionnels, et le Comptoir de Loctudy pour la vente et la réparation des semi-rigides transportables (le 1er distributeur en France des bateaux ADVENTURE). La Coopérative maritime emploie 30 salariés en tout dans ces trois sociétés, qui remercient les loctudistes de faire leurs achats et réparations dans ses magasins, puisqu'ils contribuent au soutien de la filière pêche artisanale locale.

LA COOPÉRATIVE MARITIME EN QUELQUES DATES :

1895

Création des premières Coopératives maritimes en réaction à la crise de la sardine.

1930

Les coopératives sont fournisseurs quasi exclusifs de carburant de bateaux.

1979

Les premiers « Comptoirs de la mer » sont officiellement créés. L'objectif était de regrouper sous un même toit des univers aussi différents que la mode, la pêche, le nautisme, les loisirs, la déco, l'alimentaire, la culture, les cosmétiques. Ces magasins de la mer, pionniers, ouvrent dans les grands ports.

LA PAROLE AU SYNDICAT MIXTE DES PORTS DE PÊCHE-PLAISANCE DE CORNOUAILLE

Nathalie Carrot-Tanneau,
1ère Vice-Présidente du Syndicat mixte

Le Syndicat mixte des ports de pêche-plaisance de Cornouaille est issu de la volonté conjointe du Conseil départemental du Finistère, de la Région Bretagne, des Communautés de communes du Pays Bigouden Sud, de Concarneau Cornouaille agglomération, de Douarnenez Communauté et du Cap Sizun-Pointe du raz qui portent une ambition commune de développement de la pêche et de la plaisance sur le territoire de la Cornouaille.

Il est l'autorité portuaire pour les 7 ports de pêche-plaisance de Cornouaille [Douarnenez (Rosmeur), Audierne, Saint-Guénolé – Penmarc'h, Guilvinec-Léchiagat, Lesconil, Loctudy – Ile-Tudy, Concarneau (partie pêche-plaisance)].

Le service public de l'exploitation des ports de pêche de Cornouaille a été délégué par le Syndicat mixte à la CCIMBO-Quimper, l'exploitation de la plaisance du port de Loctudy à la commune de Loctudy. Les produits de la pêche hauturière et côtière sont vendus sous la halle à marée le matin. Les espèces phares pour la pêche hauturière sont la baudroie, la sardine, l'églefin et le merlu. Les espèces phares de la pêche côtière sont la langoustine, le bar, la sole, et en 2021 le poulpe dont la présence a impacté la saison de coquilles Saint-Jacques.

Nathalie Carrot-Tanneau, 1ère Vice-Présidente du Syndicat mixte, précise : *« Un plan d'investissement important est prévu sur les 7 ports du Syndicat mixte afin que la Cornouaille reste la 1ère place de pêche française. Les investissements menés par le Syndicat mixte et son concessionnaire, la CCIMBO sur le port de Loctudy pour la période 2018-2021, se montent à 2 M€. Un montant de 1,7 M€ complémentaire est prévu pour la période 2022-2025 auquel viendra s'ajouter la réfection totale de la toiture de la criée pour laquelle une aide du plan de relance a été sollicitée. »*

PÊCHE & PLAISANCE de Cornouaille

LA SEMAINE DE LA PÊCHE ET DE L'AQUACULTURE EN CORNOUAILLE

Cet événement organisé par Quimper Cornouaille Développement et le Comité Départemental des pêches et des élevages marins du Finistère, les communautés de communes et villes partenaires visait à redonner toutes ses lettres de noblesse à une filière économique majeure en Cornouaille, et pourtant parfois encore méconnue. Cette manifestation itinérante s'est déroulée du 27 mai au 6 juin 2022, de port en port cornouaillais et proposait de nombreuses animations pour faire (re)découvrir la pêche et l'aquaculture sous toutes ses formes.

Pendant cette manifestation itinérante, plusieurs temps forts ont eu lieu à Loctudy : dont le 30 mai avec la visite de l'entreprise Moules de Cornouaille, puis des ateliers culinaires avec le Chef Arnaud Le Levier, des visites guidées du Port, de la Criée et de la Conserverie Alexis Le Gall, des conférences sur la sardine et des ateliers créatifs de la mer à l'assiette, des ateliers pour enfants, qui ont permis de mettre en avant la gestion des ressources, mais également de découvrir les métiers, les formations.

Le village du festival avait aussi posé ses valises le 28 mai au Guilvinec (en partenariat avec La Fête du Pesked organisée par Haliotika), le 29 mai à Douarnenez, le 4 juin à Concarneau, le 5 juin à Audierne. Au menu : dégustations, jeux de société grandeur nature, viviers, expos photos, chalut sélectif, rencontres avec des professionnels de la filière (criée, mareyage, scientifiques, médiateurs du patrimoine…).

Pendant 10 jours, toute la Cornouaille a vécu au rythme de la pêche, offrant au grand public des conférences, des visites inédites, ludiques, inattendues, gourmandes, uniques !

© Ronan Le Cornec

Vendredi 18 mars 2022

L'Ehpad de Pen Allé reçoit un chèque de 3 000 € pour son projet de serre connectée

Des représentants de la Fondation d'entreprise Grand Ouest ont remis un chèque de 3 000 € à l'Ehpad de Pen Allé, lors d'une cérémonie à Haliotika au Guilvinec, pour son projet de serre connectée. La serre connectée permettra de poursuivre plusieurs objectifs tous dirigés vers le mieux-être de la personne âgée atteinte de la maladie d'Alzheimer ou d'autres pathologies apparentées. Les résidents seront impliqués à toutes les phases. Des semis à la récolte, de la transformation à la mise sur la table, ils participeront à part entière dans ce projet. Des ateliers sensoriels auront également lieu toute l'année. « Ce chèque va nous aider à financer l'achat de la serre nécessaire pour mettre en place notre projet de potager sensoriel. Le potager sensoriel peut être un vecteur de réminiscence de souvenirs anciens. Reconnaître les légumes, les plantes, les fruits fait travailler la mémoire, ravive les souvenirs et procure du bien-être par le travail de la terre », a expliqué Maëlle Perrot, la directrice de l'Ehpad.

LOCTUDY
AU FIL DES SEMAINES

Quelques évènements ont ponctué l'actualité loctudiste de ces derniers mois…

Dimanche 3 avril 2022

Succès du 1er Salon du disque et de la BD du Far

Les programmateurs du Rock in Loc et le comité des fêtes Far ont organisé le 1er Salon du disque et de la BD. À l'origine de cette première édition, le constat des organisateurs de l'absence de ce type d'événement depuis plusieurs années dans le sud de la Cornouaille et la volonté de prolonger le rendez-vous du Rock in Loc à d'autres moments de l'année. L'engouement du public a été bien réel car, au terme de la journée, près de 700 entrées ont été enregistrées par le Far ce qui dépasse largement les objectifs des organisateurs pour cette première édition.
Les retours positifs du public, comme ceux des exposants et des auteurs présents, permettent d'envisager une nouvelle édition.

Avril 2022

Les chasses aux œufs du Secours Populaire et du FAR

Organisée pour la première fois au manoir de Kerazan par les six comités du Secours populaire du Pays bigouden sud, la grande chasse aux œufs a été une grande réussite : plus de 600 enfants ont investi le mercredi 13 avril le parc du manoir. Les bénévoles se sont mobilisés également pour ouvrir des stands de pêche à la ligne, tombola, maquillage, conteur, sculpture sur ballon, structure gonflable, démonstration de boxe… La recette de cette journée contribue aux vacances des enfants des familles aidées.
Quelques jours après, le dimanche 17 avril, c'est dans l'espace de Pors Bihan que les nombreux enfants, accompagnés de leurs parents ou grands-parents, ont participé à la chasse aux œufs organisée par les bénévoles du comité des fêtes FAR. Dans la prairie, étaient disséminés des galets peints que les enfants remettaient aux bénévoles en échange des œufs en chocolat. A l'issue, une collation et des friandises ont été offerts à tous les participants ainsi qu'à leurs parents.

Mai 2022

Loctudy met les voiles

« Loctudy met les voiles » est une animation initiée par la Mairie, en partenariat avec le collectif « 3 Tisseuses de liens ». Florence de Vries, Caroline Mc Avoy et Françoise De Vito – deux plasticiennes et une licière d'Aubusson – ont mis en place durant le mois de mai, leurs installations poétiques en divers lieux de la commune. Dans leur atelier de Plourac'h, situé en centre Bretagne, ces amoureuses de la dentelle relient tradition et modernité, savoir-faire ancestral et création contemporaine, en recyclant de vieux napperons sortis des placards pour en faire de magnifiques œuvres aériennes et oniriques tissées comme des toiles d'araignées.

Samedi 14 mai

La Première Nuit des Musées

Pour la première fois à Loctudy, la Nuit européenne des musées a eu lieu au manoir de Kerazan, au Musée de la conserverie Alexis Le Gall, au Musée Bigouden à Pont-l'Abbé et à Lesconil sur le Chantier Le Cœur. Cette initiative revient à l'association des Amis de Kerazan qui a su fédérer ses partenaires autour d'un projet commun en matière d'échange de public et de communication. Les visiteurs ont ainsi pu découvrir : le Manoir de Kerazan dans une ambiance soirée intime du début du siècle dernier avec chandelles, fond musical, etc. À l'extérieur, un couple de sonneurs a accueilli les visiteurs avec la façade du manoir éclairée. Le Musée de la conserverie a également ouvert entre 18h et 23h où Serge Léger, ancien conservateur et clupéidophile, a animé une conférence sur la boîte de sardine, son histoire, l'évolution de son format et de ses graphismes. Pendant les visites des parents, les enfants ont participé à un atelier capsule temporelle permettant de mettre en boîte n'importe quel objet, ainsi qu'à une pêche à la ligne et à une chasse au trésor.

Dimanche 8 mai 2022

Cérémonie du 77e anniversaire de l'armistice du 8 mai 1945

Dimanche 8 mai 2022, Christine Zamuner, Maire de Loctudy, accompagnée d'une délégation de l'Ecole des Fusiliers Marins de Lorient "Commando De Penfentenyo", des pompiers du centre de secours Inizan, du Conseil municipal, des associations patriotiques, du comité ARHAN, de représentants de la famille Arhan et des élèves de l'école Jules Ferry a commémoré la Victoire du 8 mai 1945. Le discours de la Secrétaire d'Etat Geneviève Darrieussecq a été lu à cette occasion après le dépôt de gerbes au Monument aux Morts et fut conclu par ces mots : *« Ce chemin de l'unité et de l'Europe n'est rien sans l'attachement viscéral de la France à la dignité de l'Homme et à ses droits fondamentaux. Ce combat nous le poursuivons ensemble. Inlassablement. En Français, en Européens, en femmes et hommes libres »*. Puis, le cortège s'est dirigé vers le square de Poulavillec où des représentants du Souvenir français, du Comité ARHAN, des élèves de l'école Jules Ferry et du Maire saluèrent la mémoire de Noël et Estelle Arhan, Résistants de la 1ère heure, pour lesquels un Colloque lié à leur histoire et au Devoir de mémoire avait été organisé à l'automne dernier. Ainsi, le square de Poulavillec, à Loctudy, porte aujourd'hui le nom de « Square Noël et Estelle ARHAN », deux résistants dont l'action est aujourd'hui gravée dans l'histoire de Loctudy.

QUELQUES RENDEZ-VOUS À NE PAS MANQUER !

Tous les Lundis :

- **Concours de pétanque** de 14h à 18h à Langoz. (contact : contact.petanque.loctudiste@orange.fr)

Tous les Mardis :

- **Marché de Loctudy** de 8h à 13h sur la place des Halles.
- **Vente à la boutique SNSM** sur le marché de 9h à 12h30 sur la place des Halles.
- **Visite de la vedette de sauvetage Margodig** de 10h à 11h30 sur le port de pêche.
- **Concert d'orgue** de 10h à 11h30 jusqu'au 23 août, à l'église St Tudy, libre participation.

Tous les Mercredis :

- **Les mercredis du Cercle nautique**. Dériveurs/PAV de 16h à 19h à Langoz. (Renseignements : 02 98 87 42 84)
- **Les Mercredis c'est Loctudy.** Animations gratuites dans la rue du port dès 18h00, jusqu'au 24 août.

Tous les Jeudis :

- **Stages de crêpes pour adultes** du 21 Juillet au 25 Août, de 10h à 14h au Centre culturel. Tarif : 30€ - repas compris. Places limitées. (Inscriptions : 06 77 97 46 90)

Tous les Dimanches :

- **Les apéros en musique** sur les terrasses des bars du bas de la rue du Port de 10h à 14h, jusqu'au 27 août.

Zumba :

Tous les mardis, jeudis et samedis du 14 Juillet au 1er Septembre, de 11h à 12h sur la plage de Langoz.

Yoga :

Tous les dimanches et lundis du 17 Juillet au 22 août, de 10h30 à 11h30 sur la plage de Langoz.

LES CONCOURS ET TOURNOIS

- Le samedi 2 et dimanche 3 juillet : **Breizh Beach Handball Cup** de 9h à 20h sur la plage de Langoz.
- Le lundi 11 juillet à 10h à Langoz : **Concours de châteaux de sable** sur le thème des animaux.
- Du 19 au 29 juillet : **Tournoi d'été de tennis.**
- Le samedi 30 et dimanche 31 juillet : **Concours canins à Kermenhir** de 8h à 18h.
- Le jeudi 4 août : **Tournoi de pétanque** à partir de 13h au Parking du Traon.
- Le 6 août : **Régate des deux estuaires** de 10h à 20h au large de la plage de Langoz. (Renseignements : 02 98 87 42 84)
- Le mardi 9 août à Lodonnec : **Concours de châteaux de sable** de 10h à 12h sur le thème des bateaux.
- Le samedi 13 août : **Tournoi de Sandball** de 10h à 20h sur la plage de Lodonnec.
- Le lundi 15 août : **Tournoi de pétanque "Trophée de la ville"** de 14h à 18h à Langoz. (Inscriptions : contact.petanque.loctudiste@orange.fr)
- **Le mardi 16 août : Tournoi de Beach volley** de 13h à 18h30 sur la plage de Lodonnec.
- Le samedi 27 août : **Concours annuel de Galoche "Jubilé Guy Cariou"** de 13h à 18h au Galochodrome, parking du Centre culturel.

LA MEDIATHEQUE

Exposition « Plus, valeur ajoutée : 24 maisons prolongées par des architectes »

Intervenir sur l'existant demande une expertise renforcée alliant maîtrise technique et sensibilité, ce qui fait dire ordinairement que la réhabilitation « c'est beaucoup plus cher que le neuf » et qu'un grand nombre d'opérateurs continuent de lui préférer des programmes en construction sur des terrains nouvellement viabilisés. « Plus, valeur ajoutée » présente 24 lieux « prolongés en tant que supports d'une extension mais aussi comme confortés dans le temps. Scénographie : CAUE du Finistère ; Photographies : Pascal Léopold et Cyril Folliot. **En juillet et août à la médiathèque de Loctudy.**

Rencontre avec ...

- Le mercredi 27 juillet de 14h30 à 15h30 : dans le cadre du festival « Notes océanes » **les musiciens de l'ensemble PHILEAS viennent à la rencontre du jeune public** pour une présentation et écoute des œuvres du festival.
- Le jeudi 28 juillet à partir de 15h au manoir de Kerenez : dans le cadre de sa tournée bretonne « Saveurs du Jazz », **la chanteuse Cynthia Musson, viendra à la rencontre du jeune public** pour un aprem'jazz. Renseignements au 02 98 87 98 57.

Conférences à la médiathèque

- Le vendredi 5 août à 20h00 : **« Brodeurs d'espoir » par Jean-Pierre Gonidec**, du musée départemental. Entrée libre.
- Le vendredi 12 août à 20h30 : **« Le commissaire Dupin » en visite** cet été à la médiathèque. Jörg Bong, alias Jean-Luc Bannalec, se félicite déjà d'opérer une descente amicale parmi les amateurs de ses romans policiers. Entrée libre.

LES FÊTES & SOUPERS MARINS

- Le mercredi 13 juillet : **Bal des pompiers** sur le port de pêche à partir de 19h.
- Le jeudi 14 juillet : **Fête de Larvor** à partir de 16h, au parking du port de Larvor.
- Le samedi 16 juillet : **Fest Noz** à partir de 18h sur la Place de la mairie.
- Le mercredi 20 juillet : **Souper marin avec concert par l'ASL** à partir de 19h. Quai du Blaz.
- Le samedi 30 juillet : **Fête de la station SNSM - 20e anniversaire de la vedette de Margodig** sur le terre-plein du port de plaisance de 14h à 18h30.
- Le dimanche 7 août : **Fête Bretonne** de 10h30 à 24h à Pors Bihan.
- Le samedi 13 août : **Souper marin du PCF** à partir de 19h, en bas de la rue du Port, Quai nord.
- Le dimanche 14 août : **Fête nautique** de 14h à minuit sur le Quai nord - Port de Pêche.
- Le samedi 27 août : **Dîner en musique** à partir de 19h (au port, Quai du Blaz).

© Didier Lefèvre

LES TROCS & PUCES BROCANTE /BRADERIE

- Les samedis 16 juillet, 6 août et 8 octobre : **Braderie du Secours Populaire** de 10h à 17h au stade de Kergolven.
- Le dimanche 17 juillet : **Vide-grenier** de 9h à 18h au Manoir de Kerazan.
- Le vendredi 22 juillet et le vendredi 19 août : **Brocante d'été** de 7h à 19h sur la place de la mairie.
- Le dimanche 31 juillet : **Troc et puces** de 9h à 18h au stage Kergolven (Inscriptions : loctudyas@gmail.com).
- Le dimanche 21 août : **Troc et puces** de 7h à 20h sur la place de la Mairie et sous la halle (Inscriptions : 07 81 57 29 95).

LES DONS DU SANG

- Le mardi 26 juillet et le mardi 16 août : **Don du sang** de 8h à 14h au Centre Culturel.

LES SPECTACLES, CONCERTS & CINE-DOC

- Le dimanche 10 juillet : **Concert de Guy Angelloz** à 21h à l'église St Tudy.
- Le 21 juillet, 4 août, 15 octobre (20h) et 16 octobre (17h) : **Spectacle « On ne fait pas d'Hamlet sans casser les œufs »** par La Troupe du Lac au Centre culturel. Tarif : 8€. Renseignements : 02 98 87 92 67..
- Le vendredi 22 juillet : **Spectacle de danse contemporaine** avec un solo et un duo à 20h au Centre culturel. Tarifs : 8€/12€. Renseignements : 02 98 87 92 67.
- Le mercredi 10 août : **Théâtre de nuit "L'Affaire Sardines"** à 22h en bas de la Rue du Port.
- Le samedi 20 août : **Spectacle de théâtre de rue "Les Allumeurs de réverbères"** à 20h30 au théâtre de verdure Pors Bihan.
- Le samedi 1er octobre : **Spectacle « Allez on danse »**, une pièce de Vivien Lheraux par la troupe de théâtre de Pluguffan à 20h30 au Centre Culturel. Tarif : 7€.
- Le samedi 24 septembre : Soirée de lancement de saison culturelle avec le spectacle **« La Méthode Fowley »** avec Pierre Bonnaud et Catherine Macé, à 20h30 au Centre Culturel. Tarif : 6€/8€. Un duo musical et humoristique, avec un grain de folie joyeusement rebelle. Renseignements : 02 98 87 92 67.
- Le dimanche 23 octobre : Spectacle **« Surcouf »** par la Cie Sacékripa, dans le cadre SPOK Festival. A 16h15 sur l'étang de Pen Ar Vir. Spectacle de cirque et de portés acrobatiques sur barque. Tout public. Gratuit, participation libre. Renseignements : 02 98 87 92 67.
- Le mercredi 26 octobre : Spectacle **« Le Grenier à Pépé »** par la Cie K-Bestan, dans le cadre SPOK Festival. A 10h et à 16h au Centre culturel. Spectacle de cirque acrobatique et musical. Durée : 50 min. Tout public à partir de 4 ans. Tarifs : 6€/8€. Renseignements : 02 98 87 92 67.
- Le samedi 29 octobre : Ciné-documentaire **« Alaska – Patagonie à vélo »** par le Cercle des Voyageurs. Film de Sophie et Jérémy Planque. A 17h au Centre culturel. Spécial aventure : une expédition entre 2 pôles sur la route la plus longue de monde. Tarifs : 3€. Réservation : 02 98 87 92 67.

LES CONFERENCES & COLLOQUES

- Le samedi 23 juillet : **Conférence de Philippe Joly** (Rock in Loc) à 18h au Centre culturel.
- Le samedi 10 septembre : **10e Rencontres Ornithologiques** à 20h au Centre culturel.
- Le dimanche 18 Septembre : dans le cadre des Journées Européennes du Patrimoine. Conférence de Marie Rouzeau **« Histoire de Loctudy : de la Révolution française à 1950 »**. A 17h au Centre culturel. Renseignements : 02 98 87 98 57.

MAIS AUSSI ...

- Les vendredis 8 juillet et 19 août : **Pot d'été des plaisanciers** par l'APLOC. De 17h à 19h30 sur la Promenade du port de plaisance.
- Le mercredi 20 et jeudi 21 juillet : **Festival d'architecture et paysage** organisé par le CAUE du Finistère de 9h à 19h sur la place de la Mairie.
- Le dimanche 24 juillet : **Festival Rock in Loc** avec concerts de musique de 11h à minuit, sous la Halle place de la Mairie et Pors Bihan.
- Du 26 au 27 juillet : **Festival de musique classique « Notes océanes »** : avec concert à 20h à l'église St Tudy le 26/07 et concert à 20h au Manoir de Kerazan le 27/07. Renseignements : concertsloctudy@gmail.com.
- Le vendredi 29 juillet : **36e édition du Tour de Finistère à la voile :** 70 à 80 bateaux font escale à Loctudy. A 19h : Repas des navigants et concert sur le terre-plein du port de plaisance.
- Du 8 au 12 août : **Festival Jazz in Loc** dans les manoirs de Loctudy. www.jazzinloc.com
- Le lundi 15 août : **Messe à 11h et bénédiction de la mer.** Port de pêche, Quai nord.
- Le samedi 3 septembre : **Forum des associations** de 9h à 13h au Complexe Sportif.
- Le dimanche 11 Septembre : **Repas crêpes et Fest-deiz pour fêter les 10 ans du Bagad de Loctudy.** De 10h à 19h au Centre culturel. Entrée libre

- Du 16 au 18 septembre : **Salon de la Gravure** au manoir de Kerazan.
- Du 16 au 18 septembre : **Journées Européennes du Patrimoine** sur le thème du patrimoine durable.
- Le dimanche 18 septembre à Larvor : **Pardon de St Quido.**
- Le dimanche 9 octobre : **Randonnées cycliste l'Echappée Rose** by Brigitte à partir de 9h30 sur la place de la Mairie. Boucle de 17 kms, parcours sécurisé. Manifestation organisée dans cadre d'Octobre Rose, pour la lutte pour le cancer du sein.
- Du 22 octobre au 7 novembre : **Salon du portrait « Hommage à Auguste Goy »** au manoir de Kerazan.

Les temps forts de l'été à Loctudy, ce sont, surtout, ces moments musicaux, de partage et de convivialité… Rock, jazz, classique, celtique : chacune et chacun y trouvera son goût grâce à la programmation musicale de nos associations.

ROCK IN LOC 2022

UN WEEK-END HOMMAGE AU RHYTHM 'N' BLUES ET À LA SOUL MUSIC

Cette 9e édition se tiendra les samedi 23 et dimanche 24 Juillet. Les programmateurs ont choisi cette année de célébrer l'âge d'or de la « Soul », qui voit le jour aux Etat-Unis à la fin des années 50, enfantée par le gospel et le blues. Avec des pères fondateurs comme Ray Charles, James Brown, Sam Cooke… elle s'épanouit jusqu'au milieu des années 70, avec des artistes de la Motown (Supremes, Temptations, Stevie Wonder…), d'Atlantic (Aretha Franklin…) et de Stax, un label crucial dans l'histoire de la musique noire américaine, qui compta dans ses rangs un certain Otis Redding, mais aussi les Mar-Keys, Isaac Hayes, Sam & Dave, Wilson Pickett, Eddie Floyd…

PROGRAMME ET HORAIRES

SAMEDI 23 JUILLET

Conférence musicale en avant-première du Festival. Le co-programmateur et présentateur du Rock in Loc, **Philippe Joly**, qui est aussi l'un des animateurs de l'émission « Play it loud » (Chaque 33 tours a une histoire…) sur Radio-Evasion, interviendra sur le thème : **le Festival de WattStax** en août 1972 (il y a juste 50 ans), symbole de la « Fierté Noire », ou la conjonction des émeutes du quartier de Watts, à Los Angeles et la volonté du label Stax d'organiser un événement musical et politique.

Lieu : Centre culturel de Loctudy à 18 h. (gratuit).

DIMANCHE 24 JUILLET

Ouverture du site dès 11h30, place de la Mairie, avec une nouveauté : un lâcher de ballons. Déjeuner, de 12h00 à 14h00, en musique animé par deux one-man-bands : Steve NEL et Mark KEYTON. Ambiance garantie avec de grands standards pop rock des 60 's et 70 's.

A partir de 15 h (scène de Pors-Bihan) : « Les Coups de Cœur du Rock in Loc 2022 », 3 groupes bretons à découvrir : Re MEMBERS, Dorian SORRIAUX, Marius RADIUS.

En soirée : (scène place de la Mairie)

19h00 - JAW DROP (Alsace)
Cette formation du Grand-Est, reconnue de part et d'autre du Rhin, est composée de 9 musiciens présentant un groove funky à l'énergie ultra communicative. Tower of Power, Etta James ou Donna Summer sont l'archétype des styles musicaux explorés par une voix bouillonnante, des cuivres énergiques et une rythmique terriblement détonante.

20h30 - les ROLLING DOMINOS (France)
Formés à l'origine pour rendre hommage au fameux chanteur-pianiste Fats Domino, les Rolling Dominos ont fait évoluer leur répertoire. Après avoir démarré en interprétant le Rock 'n' Roll, le Rhythm 'n' Blues et le Swing de la Nouvelle-Orléans du "Fat Man", ils ont participé ces dernières années à de nombreux festivals de Jazz et de Blues. Les 11 musiciens du groupe, issus de tout l'Hexagone, sont très complices, et bourrés de talent. Plus de 300 concerts déjà à leur actif, avec en prime 5 albums et un "Best Of".

22h00 - VIGON (Paris)
Rares sont les artistes du paysage rock & soul actuel à avoir débuté à l'âge d'or du Rythm'n'Blues : VIGON est de ceux-là. Au milieu des années 60 à l'Olympia, avec son groupe (Les Lemons), puis en solo, il assure les premières parties de Stevie Wonder, Wilson Pickett, Aretha Franklin, Sam & Dave, The Rolling Stones, Otis Redding, Bo Diddley, The Who, Johnny… Depuis, il est toujours sur la brèche. En 2012, Vigon fait sensation dans l'émission The Voice sur TF1 et sa participation au trio «les Soul Men» le place dans les meilleures ventes d'albums en 2013. VIGON qui démontre sur scène une énergie débordante, sera accompagné par les Rolling Dominos. (Prévus à l'affiche du Rock in Loc 2018, une météo exécrable avait obligé le FAR à annuler leur venue).

TOUT AU LONG DE LA JOURNÉE

- **Troc et Puces Vintage :** fringues, vinyles…
- **Expos :** Véhicules U.S, Motos Harley-Davidson…
- Présentation de la collection d'autos-tamponneuses de Lomik Savina de Pont-Croix (29). Exceptionnelle et unique en France, elle a eu les honneurs du réputé magazine **« Turbo »** sur M6 en janvier dernier.
- **Buvettes et restauration sur le site.**

Toutes ces animations sont gratuites. Un badge de soutien au Festival sera mis en vente aux entrées et à la boutique du Festival.

Renseignements : farloctudy@gmail.com • https://www.facebook.com/rockinlocofficiel

1ÈRE ÉDITION DE NOTES OCÉANES, FESTIVAL CLASSIQUE À LOCTUDY

En juillet 2021, une soirée musicale organisée au manoir de Kerazan autour d'un quintette à vents, Le Concert Impromptu, a connu un beau succès, qui a encouragé ses initiateurs à proposer un festival : **« Notes Océanes, Classique en Pays bigouden », qui se déroulera du 26 au 28 juillet 2022.**

L'ensemble à cordes Phileas, porté par Vincent Dormieu, altiste et Hélène Collerette, premier violon solo de l'orchestre philharmonique de Radio France, sera l'invité de cet événement, qui entend favoriser la rencontre entre les musiciens et le public. Le festival s'ouvrira **le 26 juillet à l'église de Loctudy avec Les quatre saisons de Vivaldi**, mises en perspective avec **Les quatre saisons de Buenos Aires de Piazzolla.**
Les 27 et 28 juillet, Beethoven, Mendelssohn, Bach seront à l'honneur au manoir de Kerazan.
Le soir du 28 juillet, le festival se terminera à l'église de l'Ile Tudy sur des quintettes de **Mozart**.
Tarifs de 8 à 20 euros. Pass festival : 45 euros.
Pour tout renseignement : concertsloctudy@gmail.com

ÉTAPE DU TOUR DU FINISTÈRE DE LA VOILE LE 29 JUILLET

Co-organisé par la Commune de Loctudy, le Comité des Fêtes FAR, Finistère 360° et le Comité Départemental de Voile, Le Tour du Finistère à la voile, le « Tourduf » comme le surnomment les habitués, célébrera en 2022 sa 36e édition ! Un évènement qui réunit chaque année une centaine de bateaux de 7 à 16 mètres pour régater pendant une semaine autour du Finistère dans un esprit compétitif mais convivial. **Cette nouvelle édition se déroulera du 25 au 30 juillet 2022.**

LA FÊTE NAUTIQUE : LE DIMANCHE 14 AOÛT

Sur le quai Nord du port de pêche, le Comité des fêtes FAR vous accueille dès 14h00 pour sa traditionnelle Fête Nautique. Au programme : à 14h30 prestation du **Bagad Ar Loktudi** ; de 15h00 à 17h00 **le Cercle et sonneurs de Bénodet** ; à 17h00 **démonstration de sauvetage par les chiens de Terre Neuve** suivie des **démonstrations de la SNSM** et du Dragon 29 (si disponible). En soirée à 19h30 : **concert de chants de marins avec Gwen Aod** et à 21h00 **concert des Spreaders**. Enfin, attendu depuis deux ans, clôture de la fête par le feu d'artifice. Toute la journée : stands et expositions diverses, visite de Margodig, promenade en yoles. Restauration et buvette sur place. Entrée gratuite.

LA FÊTE BRETONNE : LE DIMANCHE 7 AOÛT

La plus ancienne fête de Loctudy, la première édition date de 1927, se déroulera dans l'espace de Pors Bihan, derrière l'église. Au programme : départ à 14h00 au port du défilé des groupes folkloriques **Mederien Penhars et Danserien Kemper** accompagnés du **Bagad Ar Loktudi** qui rejoindront l'église, pour, tout au long de l'après-midi, présenter un spectacle de danses folkloriques. La journée se clôturera par le fest-noz avec **Madémékéré** et le couple de sonneurs **Jean Pierre Hélias et Bernez Breton.** Le défilé, le spectacle et le fest-noz sont gratuits.

4E ÉDITION DU FESTIVAL JAZZ IN LOC AUX RACINES DU JAZZ NEW ORLEANS

Le festival Jazz in Loc, dans les châteaux et manoirs, continue d'aller puiser aux sources de la musique jazz, du côté de la Nouvelle Orléans. Au programme pour cette 4e édition, qui se tiendra du 8 au 12 août, des hommages à Sidney Bechet, Joséphine Baker ou Gershwin.
Le jazz traditionnel, ou jazz New Orleans, est à nouveau en vogue. Les générations de 20-40 ans le redécouvrent sous la forme du Lindy hop, une danse de rue née à Harlem vers la fin des années 20, mélange de Charleston, de cake-walk, de swing et de boogie-woogie. D'où l'envie des organisateurs de Jazz in Loc de proposer un festival mettant cette musique joyeuse, dansante et accessible à tous à l'honneur dans quatre lieux d'exception.

PROGRAMME DES CONCERTS (21H00)

Le mardi 9 août, ce sera au manoir de Kerhoas, à Lesconil, que le concert consacré à l'un des plus grands musiciens de jazz, Sidney Bechet, aura lieu avec **le saxophoniste soprano Olivier Franc**, reconnu comme étant « l'un de ses meilleurs disciples », et **son fils Jean-Baptiste**, spécialiste du piano stride, un style de piano apparu à Harlem en 1919 et hérité du ragtime.

Le jeudi 11 août, au château de Kernuz, à Pont-l'Abbé, la New-Yorkaise **Nicole Rochelle et les Harlem Drivers** feront revivre le répertoire de la pétillante Joséphine Baker. Elle sera accompagnée **d'Alain Marqué,** virtuose de la clarinette, de **Jean-Claude Lauprête**, spécialiste du vieux blues, et de **Bernard Brimeur**, à la contrebasse.

Le vendredi 12 août, au château du Dourdy, la soirée sera consacrée à la musique de Gershwin. Ses œuvres symphoniques dont « Rhapsody in Blue », le concerto en fa, l'ouverture de « Girl Crazy » seront interprétées par le pianiste **Guillaume Cornu et l'ensemble Saxo Voce** composé de neuf saxophonistes, sous la direction de **Johan Farjot.**

Plus d'informations sur la programmation et l'histoire des manoirs et châteaux des concerts sur : http://jazzinloc.com

LES NOUVEAUX PROFESSIONNELS

L'Atelier
Loïc et Edwige Traisnel

Nouveau boulanger pâtissier salon de thé depuis fin juin. Loïc et Edwige Traisnel arrivent du Nord, employés depuis plus de vingt ans en boulangerie, pâtisserie artisanale. *« Nous recherchions à investir et nous installer dans le Sud Finistère. Il faut dire que nous venions régulièrement dans le Pays Bigouden (Le Guilvinec, Loctudy) depuis longtemps, grâce à des connaissances amicales des parents d'Edwige »*. C'est un vrai coup de cœur pour Loctudy et l'ensemble d'immeuble avec commerce de monsieur et madame Briec, anciens propriétaires. Après de gros travaux d'agencement et notamment l'installation d'un four à pain, d'un nouveau look pour le magasin et le salon de thé, Loïc et Edwige proposent du pain toute la journée avec le sourire.

Pratique : L'Atelier, 6 rue du Port. Ouvert tous les jours de 7h à 19h. Fermé le jeudi. Tél. : 02 98 66 91 67 ; mail : latelier.loctudy@gmail.com

CHANGEMENT D'ADRESSE

Ty Soaz installée au 33 rue du port

Le magasin s'est agrandi. Anne Germain vous propose des produits régionaux salés et sucrés, une sélection d'alcools locaux, un rayon de vêtements pour les enfants, de la vaisselle et une variété d'articles de décoration. Des artistes et artisans d'art locaux proposent une sélection de céramiques, gravures, de créations textiles, origami, luminaires, vanneries, etc...

Pratique : ouverture du mardi au samedi de 9h30 à 12h30 et de 15h à 19h. Ouvert le dimanche matin en été. Tél. : 02 98 87 57 49 ; mail : tysoaz.loctudy@gmail.com ; réseaux sociaux : Facebook et Instagram.

Patrick Robinet, chocolatier

La boutique Patrick ROBINET a ouvert ses portes en avril dernier. Artisan pâtissier, chocolatier, confiseur installé depuis 1995 à Pouldreuzic, Patrick a orienté son activité de pâtissier grâce à l'essor des cadeaux gourmands dès 2008 et emploie actuellement une quinzaine de personnes pour la fabrication, l'emballage et la commercialisation de ses produits. Ses fameux Croc Amour, Galoshard, Fines Bigoudènes, Caramels au beurre salé entre autres et délicieux chocolats sont distribués à travers la Cornouaille et plus largement la Bretagne dans les magasins de produits fins.

Fort du succès de la boutique à Pouldreuzic, Patrick a saisi l'opportunité d'en ouvrir une deuxième à Loctudy. Vous y trouverez l'ensemble de ses produits (biscuits, chocolats avec une collection de tablettes et bonbons fourrés… fabriqués à Pouldreuzic dans ses ateliers). *« De nouvelles créations, du chocolat en vrac pour confectionner vos desserts et un choix de café en grains et moulus viennent compléter l'offre avec la possibilité de déguster un « p'tit café » à la boutique ou à emporter »*.

Pratique : Ouvert du mardi au samedi de 9h30 à 12h30 et de 14h30 à 18h30 à l'angle de la rue Sébastien Guiziou et du square Noël et Estelle Arhan. Tél. : 02 98 54 36 45 ; mail : p.robinet@criollo.fr

Elodie Péron, Coté Coupe

En bas de la rue du Port, à Loctudy, le salon de coiffure Côté Coupe est repris par Elodie Péron. *« J'ai poursuivi un apprentissage de la coiffure et obtenu un CAP dès 16 ans. Ensuite, à la Chambre des métiers de Cuzon à Quimper, j'ai obtenu un brevet professionnel. »* Depuis 2009, Elodie travaillait au salon Côté Coupe qu'elle a racheté à Rachel Le Lay, il y a quelques mois. Elodie travaille en duo avec Laura Morvan, salariée qu'elle a embauchée à la reprise de l'activité. Le changement de propriétaire a permis à Elodie de relooker entièrement le salon avec un nouvel esthétique, après deux semaines de travaux.

Pratique : 35 rue du Port, Tél. : 02 98 66 52 40. Ouvert sans interruption du lundi au samedi sur rendez-vous.

CHANGEMENT DE NOM

Le Mahi Mahi

Au port de plaisance, Malory Paubert et son équipe vous accueillent dans un nouveau cadre convivial et chaleureux : le Mahi Mahi (ex - Mer à Boire). Ils vous accueillent 7/7 en juillet et août avec concerts toutes les semaines.

Pratique : 02 98 87 99 65

MARIE ROUZEAU, AUTEUR DE « HISTOIRE DE LOCTUDY, DE LA RÉVOLUTION FRANÇAISE À 1950 »

Marie Monfort Rouzeau est née et a grandi à Loctudy.

Elle fait ses études à Quimper puis à Rennes. Elle est professeur certifié d'histoire et de géographie au collège du Pouliguen, puis au lycée de La Baule et au lycée Galilée de Guérande.

En étant présidente de la section Histoire de l'Institut Culturel de Bretagne, elle organise en 2005, à Loctudy, un colloque sur les conserveries de poisson. L'ouvrage « Conserveries en Bretagne, l'or bleu du littoral » en sont les actes publiés sous sa direction. Marie Rouzeau a eu l'idée de publier ce livre suite à un colloque d'octobre 2012, à Vannes, sous l'égide de l'Institut Culturel de Bretagne, présentant « Le cabotage breton au XIXe siècle ».

« Les actes de ce colloque n'ont jamais été publiés mais l'article préparé en vue de leur publication est l'une des bases de cet ouvrage ». En effet, l'évolution de Loctudy s'explique par l'essor du cabotage et, trait particulier de cette navigation commerciale, elle était liée à l'essor agricole, celui de la production des pommes de terre. Lors de sa participation à ce colloque, la recherche dans les archives lui a permis de découvrir également d'autres aspects de la vie maritime à Loctudy (par exemple les débuts de la plaisance). En douze chapitres, 180 pages et plus de 180 illustrations commentées, Marie Rouzeau décrit cette transformation de notre cité, à savoir comment le dynamisme agricole et l'essor de la pratique sportive de la voile ont entrainé la population de Loctudy vers l'exploitation des ressources de la mer.

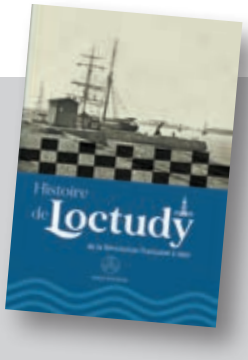

Pratique : l'ouvrage est disponible à la boutique du musée de la Conserverie Le Gall, à la Maison de la Presse ou en contactant l'auteur par mail (marie.rouzeau@orange.fr).

AXELLE GRALL, JEUNE LOCTUDISTE ET SAPEUR-POMPIER VOLONTAIRE, EST UNE SPORTIVE INCONDITIONNELLE AU SERVICE DES AUTRES

Dynamique et engagée dans la caserne Inizan de Loctudy/Plobannalec-Lesconi, elle intervient régulièrement sur le terrain avec ses collègues sapeurs-pompiers volontaires de la caserne, sur toutes interventions : accidents de circulation sur la voie publique, accidents domestiques, malaises de personnes, incendies...

Cependant, c'est dans un tout autre domaine qu'Axelle a brillamment défendu les couleurs des deux communes. Parmi plus de 200 participants lors du cross départemental du SDIS 29 organisé à Brest au fort du Questel, en février dernier, sept pompiers volontaires du centre de secours participaient à ce cross départemental et ont fait valoir leurs performances sportives. L'équipe féminine dans la catégorie senior, termine à la première place. De son côté, Axelle Grall est montée sur la deuxième marche du podium, Andréa Brault 16e et Alexandra Charles 17e. Chez les messieurs, Mickaël Bordes s'est classé 29e de l'épreuve de master 1, Laurent Tirilly est 44e et le chef de centre Loïs Le Quintrec est 48e.

La deuxième place d'Axelle lui a permis ensuite de représenter nos couleurs et celles de Plobannalec-Lesconil au championnat de France des pompiers à Lamotte-Beuvron, dans le Loir-et-Cher, le 26 mars dernier.

En savoir plus sur les missions des pompiers volontaires :

En France, quelque 193 800 hommes et femmes vivent un engagement quotidien au service des autres, en parallèle de leur métier ou de leurs études. Chaque jour, ils démontrent que solidarité et altruisme ne sont pas de vains mots.

Les sapeurs-pompiers volontaires ont vocation à participer à l'ensemble des missions de sécurité civile ; ils concourent notamment aux actions de prévention, de formation et aux opérations de secours pour la sauvegarde des personnes, des biens et de l'environnement.

LA STATION SNSM DE LOCTUDY – ILE TUDY

Ce n'est qu'à partir de la moitié du XIXe siècle que la population se pose la question de savoir s'il est possible de venir au secours des naufragés en mer. Deux naufrages marquent alors l'opinion française.

Le premier, britannique, est celui de l'*Amphitrite* à destination de l'Australie. Il transporte 133 personnes dont 13 membres d'équipage et fait naufrage le 31 août 1833 devant Boulogne-sur-Mer. Seules 3 personnes survivent. Le second est français, *La Sémillante*. Le 15 février 1855, il transporte 400 hommes de troupe à destination de la Crimée et fait naufrage au sud de la Corse. Il n'y a pas de survivant.

Il faut encore attendre dix ans, le 12 février 1865, pour qu'une première organisation de sauvetage en mer soit créée à l'initiative du peintre de la marine Théodore Gudin : la Société Centrale de Sauvetage des Naufragés (SCSN). Son premier président, l'Amiral Rigault de Genouilly organise un premier réseau de stations en Bretagne, à Audierne et à Saint-Malo, puis à Groix, Roscoff et Ouessant en 1866 et au Conquet et sur l'île de Sein en 1867. Bientôt en 1873, Henri Nadault de Buffon crée une seconde organisation de sauvetage, la Société des Hospitaliers Sauveteurs Bretons (HSB). Proche de l'ordre de Malte, elle complète la liste des postes de secours mis en place en Bretagne par la SCSN puis étend son action sur l'ensemble du littoral français.

*Le naufrage de l'*Amphitrite

Le naufrage de La Sémillante *en 1833*

Au début du XXe siècle, les sociétés des bains de mer se développent et les vacances d'été se généralisent. Sur les côtes, les canots de sauvetage font vite partie du paysage, suscitant sympathie et admiration de la part des touristes. En Pays Bigouden, le premier

*L'*Augustin Carré

canot est le *Foubert de Bizy* en 1879 à Lesconil. Plus tard à l'Ile-Tudy, *l'Augustin Carré* est le premier canot équipé d'une voile et d'un foc complétés par un petit taillevent. Il est vendu en 1949 car les bateaux à moteur ont fait leur apparition. Lesconil abandonne également sa station. Saint Guénolé reste alors seule pour assurer le secours des ports bigoudens alors que la pêche en mer est en plein essor.

Des naufrages se succèdent malheureusement. Le vendredi 21 janvier 1950, le chalutier *Korrigan* talonne sur Men Du et fait naufrage. 6 victimes sont à déplorer. Quelques années plus tard, le lundi 23 mars 1958, une violente tempête frappe la pointe de Bretagne. En milieu de nuit, la station Radio-Conquet reçoit un appel lancé par un chalutier de Loctudy *l'Étoile du Pôle*, de retour de pêche en mer d'Irlande. Lui aussi vient de talonner une des roches de Men-Du, en face de Larvor. En raison de l'état de la mer, l'ordre d'intervention ne sera pas donné à la station de Saint Guénolé. L'équipage du chalutier se noie. Au matin, cinq corps sont retrouvés sur la plage de Polluen près de Larvor. Le 6e sera retrouvé quelques jours après. Loctudy regrette alors amèrement de ne pas avoir eu des moyens de secours appropriés.

Pour sa part, le président-général des HSB partage le sentiment des pêcheurs et constate, qu'en effet, la station de Saint Guénolé était trop éloignée pour intervenir. Il lance alors une souscription pour l'achat d'un canot de sauvetage pouvant intervenir entre les Glénan et la côte. La station de Loctudy-Île Tudy est créée. Elle est rapidement dotée d'un canot de sauvetage à moteur de 8 mètres, le *Guepratte*, équipé d'un moteur de 40 CV. Mais le canot est mouillé dans le chenal, au milieu du port et soumis aux courants. Dans le même temps, la ville de

Le Guépratte

Loctudy demande à ce que le secteur de "Men Du" soit balisé. Par ailleurs, en 1960, seul le président de la station dispose du téléphone. Le ramassage des canotiers se fait de vive voix. Ils rejoignent le canot à l'aviron. Un délai d'une heure est souvent nécessaire entre le moment où l'alarme est donnée et celui de l'appareillage avec l'équipage au complet. Cependant, le *Guépratte* compte à son actif deux interventions majeures. La première concerne le *Rédempteur*, un malamok en panne de moteur. Mais il est trop lourd pour le *Guépratte* qui ne peut pas manœuvrer avec une telle remorque. La seconde sortie est une fausse alerte à l'occasion d'une tempête. Le canot est sorti et, au bout de trois heures, ordre leur a été donné de rentrer à Loctudy. Mais force est de constater que la puissance du *Guépratte* n'est, là encore, pas suffisante. Le président de la station demande au HSB la dotation d'un canot plus puissant. Ce sera le Commandant Coignerai venant de l'Aberwrach. Il mesure 14,75 mètres. Soit quelques centimètres de plus que le canot de Saint-Guénolé. Les canotiers de Loctudy en sont fiers. En effet, en ce temps-là, la HSB et la Centrale sont dans une amicale compétition. Il y avait les canots bleus de la HSB et les verts de la Centrale.

Le *Commandant Coignerai* récupère trois équipages. La première intervention concerne le *Chevalier Lancelot*, chalutier de Concarneau, qui se trouve en difficulté alors qu'il rentre au port. Les sept hommes sont récupérés. Puis c'est le *Théodore Botrel* de Concarneau également avec sept hommes à bord, qui lance un appel de détresse dans le secteur de Basse Rouge. Le bateau avait déjà sombré et l'équipage avait embarqué à bord d'un canot pneumatique. Ils seront récupérés. L'année suivante, une troisième sortie de nuit est couronnée de succès. Elle concerne l'*Eddystone*, un cargo de 80 mètres échoué au large des Glénan. Il y a sept personnes à bord dont l'épouse et la fille du capitaine. Le *Commandant Coignerai* ne peut approcher en raison des roches. Le matelot Corentin Cloarec embarque alors sur le Zodiac mais il chavire et, bien qu'il n'ait pas de brassière, nage vers le cargo. Il conseille alors au capitaine de stopper le moteur. Le *Commandant Coignerai* recueille la famille et l'équipage. Seuls le capitaine et le mécanicien restent à bord.

Le Commandant Coignerai *en exercice de sauvetage*

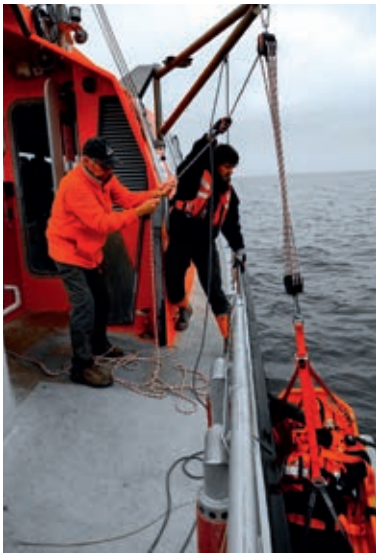

« En 1967, les deux sociétés de sauvetage SCSN et HSB fusionnent et créent la Société Nationale de Sauvetage en Mer, la SNSM »

En 1967, les deux sociétés de sauvetage SCSN et HSB fusionnent et créent la Société Nationale de Sauvetage en Mer, la SNSM dont l'Amiral Amman devient le premier président. Créée sous la forme d'une association loi 1901, la SNSM a pour vocation première de secourir bénévolement et gratuitement les vies humaines en danger, en mer et sur les côtes. Dès 1969, des centres de formation de nageurs sauveteurs sont créés à Rennes, Nantes, Paris et Marseille. La SNSM est reconnue d'utilité publique, trois ans après sa création, en 1970.

Le *Victoire des Alliés* est un petit canot de Groix. Il arrive pour relever le *Commandant Coignerai* en 1970. Cependant, il n'est lui aussi pas assez puissant. Il réussit cependant le sauvetage du *Domino*, cargo d'une cinquantaine de mètres transportant du blé et qui s'est échoué au large des Glénan. Son remplacement est demandé en 1973, mais alors qu'arrive, le *Vice Amiral Courbet* un canot de 11,25 mètres de long et large de 3,10 mètres, la station est désarmée. Moins d'un an après, en janvier 1974 elle est cependant réactivée en raison de son impérieuse et évidente nécessité. Son président se met aussitôt à la recherche d'un canot digne de la station. Il visite le *Grussenheim/Alsace* à Groix. Malheureusement, ce petit navire n'est pas en état de prendre la mer. Canotiers et mécaniciens conjuguent alors leurs efforts pour le restaurer et le faire naviguer durant cinq ans.

Le Matelot Corentin Cloarec

En 1979, une vedette neuve aux couleurs des anciens Hospitaliers sauveteurs bretons, passerelle orange et coque bleue, arrive à Loctudy, son port d'affectation. Coque en bois plastifié, propulsée par deux moteurs Poyaud d'une puissance de 250 CV, longue de 12,60 mètres, large de 3,60 mètres, la SNS 118 a fière allure. Elle est baptisée *Matelot Corentin Cloarec* du nom du bénévole de la station disparu en mer le 7 décembre 1973. Durant vingt ans, la vedette assure sauvetage et assistance sur une zone qui englobe Lesconil, les Glénan, les Moutons. Loctudy l'Ile-Tudy et l'entrée de la rivière de Pont-l'Abbé. Bientôt, après plus de vingt années de service par tous les temps, plus souvent mauvais que beaux, il est nécessaire

de penser à son remplacement. C'est ainsi que le 15 septembre 2001, sous un soleil éclatant et devant une foule nombreuse, le Recteur de la paroisse de Loctudy, Olivier Abgrall, procède à la bénédiction de la nouvelle unité, la SNS 140. Sa marraine, l'actrice Sophie de la Rochefoucault, brise la traditionnelle bouteille de champagne sur l'ancre de *Margodig* qui porte le nom d'une célèbre roche à l'entrée du port. Insubmersible et autoredressable, la vedette en polyester est réalisée par le chantier Bernard, d'après une conception de Pantocarène. Elle mesure 15,05 mètres de long sur 4,60 de large avec 2,10 de creux pour 3 millions de francs. Grâce à la puissance propulsive de ses 2 fois 500 CV, elle file à 21 nœuds et peut rallier les Glénan en 30 minutes. Un semi-rigide est encastré dans la coque avec sortie par l'arrière sur rampe centrale.

Février 2020, un nouveau moyen nautique arrive. Il complète les possibilités d'intervention de la station. *Perdrix*, du nom de la tourelle d'entrée de la rivière de Pont-l'Abbé, est un semi-rigide de l'entreprise Zeppelin. Pour un coût de 50 000 euros, il est équipé d'un moteur de 115 CV lui permettant de naviguer à plus de 30 nœuds. Il peut ainsi intervenir rapidement au plus près des côtes, là où *Margodig* ne peut s'approcher. Il peut également remonter dans la rivière de Pont-l'Abbé ou celle de l'Odet.

En 2021, *Margodig* a quitté 84 fois son ponton et *Perdrix* 31 fois. Il s'agit de sorties pour exercices internes à la station mais aussi au profit de Dragon 29, l'hélicoptère de la Sécurité Civile ou des Dauphins et Caïmans de la Marine nationale. Mais ce sont aussi des interventions de sauvetage à la demande du CROSS pour avaries de moteur, échouements, ruptures de mouillage, hélices engagées, démâtages voire chavirements. Enfin, il faut aussi citer les transports sanitaires, TRANSAN, à la demande du SAMU pour des personnes blessées aux Glénan ou ailleurs.

Dans le même temps, le siège parisien de l'association étudie la modernisation de la flotte. Depuis 2007, les présidents successifs de la SNSM ont engagé l'association dans de nouvelles évolutions avec la mise en œuvre des plans Cap 2010 puis Cap 2010+. Une large modernisation des équipements et le développement de nouveaux outils de gestion informatique ont été mis en place. La formation n'est pas en reste avec un pôle national de formation créé à Saint-Nazaire en 2011. Une nouvelle démarche s'inscrit dans la continuité des plans Cap 2010. Elle prend en compte la multiplication des adeptes de loisirs nautiques sur le littoral qui démultiplie l'activité des sauveteurs. L'objectif est aussi de créer des bateaux rustiques équipés d'intelligence numérique, à l'horizon 2050. En renouvelant sa flotte, la SNSM œuvre afin d'éviter à ses sauveteurs de devoir porter secours avec des bateaux de 40 ans d'âge. Le coût moyen d'une unité est estimé à plus de 800 000 €. En 2017, à l'occasion de son cinquantenaire, le sauvetage en mer a été déclaré Grande cause nationale, en parallèle de l'institution d'une Journée Nationale des Sauveteurs en Mer. La SNSM est financée à près de 80% par des fonds privés et s'appuie sur plus de 8 000 bénévoles. Chaque année, la SNSM porte secours à plus de 30 000 personnes dont 10 000 en pleine mer.

La station de Loctudy-Ile Tudy compte 43 bénévoles. De l'avant-dernier mardi de juin au premier mardi de septembre, vous pouvez les retrouver tous les mardis matin à leur boutique au marché de Loctudy de 9h à 12h30 ou pour une visite de Margodig organisée au profit du public. Ils sont également présents en fin de matinée le dernier dimanche de juin à l'occasion de la Journée Nationale des SAUVETEURS EN MER. Enfin, le dernier samedi de juillet tout l'après midi, ils le sont encore pour la fête de la station, avec des visites de bateaux de sauvetage, de nombreuses démonstrations et un exercice d'hélitreuillage avec un hélicoptère de la Marine Nationale.

Bienvenue à la SNSM !

POUR LES URGENCES EN MER DEPUIS LE LITTORAL LE NUMÉRO EST

196

Numéro national qui permet d'alerter le Centre Régional Opérationnel de Surveillance et de Sauvetage (CROSS) gratuitement avec un téléphone fixe ou portable

Les bénévoles de la station de Loctudy - Ile Tudy

Sources et photos : En attendant Margodig (Noëlle Cousinié) - SNSM - Marine et Océan - Marine Nationale - Sébatien Richard.

Comme tous les étés, Loctudy va voir sa fréquentation augmentée.

L'aménagement routier doit pouvoir y répondre, en respectant la tranquillité et la sécurité des riverains. Cela passe aussi par le respect du code de la route, que l'on soit à pied, à deux ou à quatre roues. Il ne s'agit pas de mettre des potelets ou des « rustines » ici ou là pour satisfaire ou éteindre le mécontentement des Loctudistes.

Nous pensons, qu'il faut réaliser des aménagements routiers praticables, qui ne sont pas accidentogènes, et qui permettent de se déplacer convenablement.

Deux chantiers de réaménagements routiers sont en cours, Rue du Général de Gaulle et la Traverse des écoliers. Nous avons participé à ces deux projets et avons voté favorablement.

Cependant, il ne faut pas oublier, l'entretien de certaines voies qui ont souffert de multiples travaux, et de passages fréquents.

Cela à un coût, nous en sommes conscients. Les prix des matériaux flambent. Refaire toutes les routes n'aurait pas de sens pour la santé financière de la commune. Réfléchissons aux conséquences routières, au vu de l'augmentation de la population locale.

En commission, notre groupe d'opposition axe ses travaux, ses propositions dans l'intérêts des Loctudistes, nous continuerons à le faire jusqu'à la fin de cette mandature.

Nous sommes pour l'expérimentation du sens unique rue du Port, qui figurait dans notre projet électoral. Néanmoins, si les retours de ce test s'avèrent majoritairement négatifs, nous proposerons des modifications de circulation ou sans solutions acceptables, nous nous y opposerons.

Nous vous souhaitons une belle période estivale à Loctudy.

Les élus de
« Un Avenir pour Loctudy »

P. LE CARRE, J. BRETON, D. CANTIN,
M. PERON-LE GUIRRIEC, L. BOTREL

Contact : contact.avenir@loctudy.org

Nous profitons de cette tribune pour partager quelques commentaires sur l'actualité loctudiste et sur nos interventions au conseil municipal :

Démission du 1er adjoint : Nous avons été surpris des propos tenus dans la presse locale par Sylvain COSNARD (manque de confiance, de respect, de loyauté,...). Le malaise est-il aussi profond dans l'équipe majoritaire pour que 2 adjoints soient pour l'un démis de ses délégations et pour l'autre acculé à démissionner et cela en 2 ans de mandat ? Nous n'avons obtenu aucune réponse de Mme le Maire lors du conseil municipal du 6 mai 2022.

Lotissement privé de Briemen : Nous sommes intervenus sur le vaste lotissement privé de Briemen actuellement en vente par un promoteur au prix de 220€/m². S'agissant du dernier secteur d'urbanisation possible sur la Commune, nous avons demandé à Mme le Maire pour quelles raisons elle n'avait pas exercé son droit de préemption permettant, de créer une réserve.
foncière et ainsi à la Commune de construire des lotissements sur plusieurs années pour accueillir des jeunes ménages avec enfants permettant de sauvegarder nos écoles et d'apporter ainsi de la vie toute l'année sur la Commune. La réponse a été : la Commune n'a pas les moyens financiers !. Notre action aura quand même permis de réveiller cette majorité qui a acheté une petite parcelle sur le reste de la zone pour en faire un « écoquartier » que nous souhaitons écologique et économique.

Pylône FREE : La société FREE envisage la construction d'une antenne d'une hauteur de 20 m dans une zone agricole au lieu-dit Kerléo, et ce à quelques mètres des habitations . Interrogée par nos soins, la majorité nous a assuré qu'elle émettrait un avis défavorable en s'appuyant sur la loi littoral qui interdit les extensions d'urbanisation dans les espaces proches du littoral. Nous l'avons de nouveau questionnée (mais sans réponse) sur les possibilités d'implantation d'un tel équipement en zone urbaine dans laquelle l'interdiction ne s'appliquerait pas. En effet le règlement du nouveau PLU, sur lequel nous nous sommes opposés, autorise une telle construction.

Nous restons vigilants sur tous ces enjeux et nous avons à coeur de préserver notre environnement et la qualité de vie toute l'année à Loctudy.

Kénavo et bonnes vacances à toutes et à tous, loctudistes et estivants.

Les élus de
« Loctudy – Solidarité – Environnement »

C. CORFMAT, A. FLAMAND

L'été, une période importante pour tous, que nous soyons loctudistes à l'année, en résidence secondaire ou touristes en villégiature.

En 2022, notre municipalité a souhaité affirmer une politique dynamique en faveur du développement du cadre de vie et du commerce. Pour fluidifier les déplacements, la rue du Port est en sens unique cet été et se métamorphose avec ses terrasses où il fait bon vivre y compris lors des soirées « Mercredis, C'est Loctudy » à venir. A l'initiative des commerçants et de la Municipalité, la rue s'égaye et devient un lieu de rencontre et de convivialité. Randonneurs et joggeurs trouvent des espaces pour leur sport favori, tandis que les plus petits bénéficient d'aires de jeux aménagées telles devant la Mairie ou face à l'anse de Pen ar Veur. Les jeunes pourront participer à de nombreuses animations sportives et culturelles.

En parallèle, nous continuons d'accompagner l'embellissement de la ville par l'entretien de notre patrimoine, mais aussi en poursuivant la rénovation des écoles pour la rentrée de nos enfants, en développant les mobilités douces, nos voiries et espaces publics.

Remercions tous les professionnels et commerçants, membres d'associations, agents municipaux qui se mobilisent tout au long de la période estivale pour votre cadre de vie et la réalisation de nombreuses animations.

Bel été à tous !

Les élus de « Ensemble Poursuivons »

C. ZAMUNER, A. PRONOST,
P. QUILLIVIC, C. DANION, J-M. GAIGNE,
C. BARBA, A. CROGUENNEC,
M. BERNICOT, H. DE PENFENTENYO,
M-B. MARZIN, B. MASSONNEAU,
M. LE BERRE-COÏC, F. LE CORRE,
A. MADELEINE-RIOU, M. BEREHOUC,
C. LE LEVIER, S. GUILLOUX, M. PAUBERT,
A. GUERIN, M. RIGAUD

LES BONS GESTES CITOYENS !

Non aux déchets jetés dans les fossés ou au bord des routes !

Chaque année, les équipes en charge de l'entretien des abords de voirie ou fossés, procèdent au ramassage de déchets jetés le long des routes.

Cette pollution chronique est préjudiciable pour les cours d'eau ou, tout simplement, détériore notre cadre de vie et les zones naturelles.

Un papier ou tout autre type de déchet abandonné sur un trottoir, un parking ou une route se retrouve très souvent transporté dans des ruisseaux ou caniveaux… En effet, les réseaux qui collectent les eaux de ces surfaces se jettent la plupart du temps directement dans la mer. Et s'ils ne rejoignent pas directement celle-ci, ce sont les ouvrages de traitement des eaux usées (station d'épuration) que ces déchets vont endommager.

En 2021, en lien avec le Syndicat Intercommunautaire Ouest Cornouaille Aménagement (SIOCA), la ville de Loctudy avait implanté des clous « Ici commence la mer » afin d'attirer l'attention du grand public sur les jets de déchets dans les caniveaux, véritables réceptacles des eaux pluviales se dirigeant ensuite vers la mer.

Tous, continuons à préserver notre cadre de vie, les déchets doivent être triés ou pour les non-recyclables être mis dans un sac à ordures ménagères ou en déchetterie, s'il s'agit de déchets spéciaux.

Plus de sécurité pour nos agents de voirie ou des espaces verts !

Le travail à proximité ou sur routes ouvertes à la circulation automobile génère des risques très importants pour les agents municipaux, qu'ils soient en train d'effectuer des travaux de voirie ou d'espaces verts.

Pour toute intervention sur le domaine routier dans le cadre du travail, les agents portent des vêtements de signalisation à haute visibilité (art. 4321-1 à 4321-5) et pour des chantiers fixes, avec ou sans empiétement sur la chaussée, cette signalisation individuelle est complétée par la mise en place d'une signalisation temporaire de chantier. Malgré toutes ces mesures de prévention, ces interventions sur la voie publique peuvent parfois constituer un danger pour les agents municipaux en raison de la vitesse excessive de certains automobilistes.

Soyons donc vigilants et à proximité des agents en action, levons le pied !

Taille des haies en bordures de route.

Les haies et buissons doivent être élagués régulièrement en bordure des voies publiques de façon à ne pas gêner le déplacement des piétons et/ou la visibilité de la circulation routière. En cas d'accident, la responsabilité du propriétaire peut être engagée.

Contactez Julien au : 06 31 76 03 88

Bienvenue à …

27.01.2022	Lucas GUÉGUEN
15.03.2022	Elizabeth GUYOMARD
29.03.2022	Kaïs NEKROUS

Félicitations à …

14.02.2022	Eric CASELLES et Sonia PRODHOMME
08.04.2022	Jean-Pierre LARZUL et Svetlana SUZDALTSEVA

Souvenirs de …

13.01.2022	Joël DOUCE
24.01.2022	Eliane CHARLOT veuve NEDELEC
28.01.2022	Isidore MOURRAIN époux LE COSSEC
06.02.2022	Jean-Michel BRIFFAUT époux MOITRY
08.02.2022	Claude POCHART veuf MOISAN
10.02.2022	Gérard L'HELGOUALC'H
15.02.2022	Yves PERON époux DUVAL
16.02.2022	Alice LE DRÉAU veuve LE PAPE
04.03.2022	Thierry SALIOU
19.03.2022	Jacques MAUDUYT DE LA GREVE époux JAMIN
20.03.2022	Marie Cécile MARIEL veuve DEMOULIERE
25.03.2022	Honoré LE REUN dit "Nono"
31.03.2022	Daniel LE REUN dit "Lannig" veuf BAMBÉ
05.04.2022	André GRUNCHEC dit "Dédé" veuf LE PAPE
21.04.2022	Pierre CHEVER époux GLOAGUEN
25.04.2022	André CHASSAGNE veuf PERRIN

Erratum dans l'Estran n°82 : il fallait lire « Jean-Marcel CARIOU, décédé le 14.12.2021, compagne TUAUX »

Chiens tenus en laisse

Il nous arrive souvent de voir des maîtres laisser librement leur chien gambader durant la promenade dominicale. Ils nous est aussi presque à tous arrivé de voir, ou même, d'être confrontés à un problème causé par un chien trop énergique, fougueux ou amical.

Le règlement sanitaire départemental prévoit que les chiens ne peuvent circuler sur la voie publique en zone urbaine que s'ils sont tenus en laisse.

Un chien est considéré divaguant s'il n'est plus sous la surveillance effective de son maître et se trouve hors de portée de voix ou de tout instrument sonore permettant son rappel. Dans le Finistère, par arrêté préfectoral, les chiens comme les chevaux sont interdits sur les plages, du 1er juin au 30 septembre inclus. Et ce, chaque année. Cette interdiction, prise en raison de la forte affluence du public sur les plages durant la période estivale, est de nature à prévenir et limiter, sur cette période, les risques de dégradation de la qualité microbiologique des eaux de baignade.

Déjections canines

En ce qui concerne les déjections canines, les propriétaires sont invités à se fournir en sachets à déjections disponibles en différents endroits de la commune, tel près de l'Office du Tourisme près de la Mairie.

ROCK in LOC #9

Festival

Rhythm 'n' Blues & Soul Music

Gratuit

dès 11h30

Vigon

Rolling Dominos

Jaw Drop

Re members - Dorian Sorriaux - Marius Radius

Steve Nel - Mark Keyton

Dimanche 24 JUIL. 2022

Festival Rock in Loc Revival

Place de la Mairie

LOCTUDY

Comité des fêtes Loctudy

F·A·R Fêtes, Animations, Rencontres

stax